

Rapport annuel

2018



Sommaire

| | |
|-----------------------|----|
| Éditorial | 3 |
| Missions déléguées | 8 |
| Missions de gestion | 16 |
| Mission d'écologie | 24 |
| Mission d'information | 28 |
| Annexes | 34 |
| Annales de Valorsa | 37 |

Éditorial

Ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui ! Cet adage vaut également pour le monde des déchets.

Par le passé, une bonne partie des objets dont le citoyen-consommateur voulait se séparer étaient récupérés, réparés, donnés. Les anciens skis étaient démontés pour séparer et recycler les divers constituants, les vieux meubles passaient entre les mains d'un ébéniste avant de trouver une nouvelle jeunesse, les habits passaient de génération en génération, et j'en passe.

Autre siècle, autre façon de consommer. De nos jours, la quasi-totalité des objets usuels sont confectionnés pour une durée de vie restreinte avant d'être éliminés pour passer à autre chose de plus moderne, de plus fun, en symbiose avec les nouvelles habitudes de consommation.

Nos déchets actuels regorgent d'éléments encore utilisables et fonctionnels, à l'image des écrans plats et des télévisions collectés en déchetterie qu'il suffit de brancher pour s'en rendre compte, ou d'éléments non consommés comme les grandes quantités de nourriture encore comestible que nous pouvons observer dans les sacs-poubelles lors des autopsies annuelles.

La gestion des déchets se doit donc de suivre cette évolution et ces changements de paradigmes. Des filières disparaissent ou ne sont plus rentables, tant au niveau technique que financier, d'autres apparaissent avec de nouveaux enjeux technologiques, (géo)politiques et sociétaux.

Valorsa, qui va fêter en 2019 les 50 ans d'existence du site de Penthaz, a su s'adapter au cours du temps à cette évolution imprévisible.

Valorsa, qui va fêter en 2019 les 50 ans d'existence du site de Penthaz, a su s'adapter au cours du temps à cette évolution imprévisible.

D'usine de compostage à usine d'incinération, puis centre de compétences en matière de gestion des déchets, la société a su prendre les options adéquates pour répondre aux attentes des communes et aux divers changements tant techniques que législatifs.

Cependant, le Conseil d'administration n'est pas au bout de ses peines et doit continuer à envisager de nouvelles options. La proximité de la Venoge et de ses crues qui inondent périodiquement la place, l'accessibilité au site pour les poids lourds par un seul et unique pont vieillissant enjambant le domaine ferroviaire, la réorganisation de la desserte des trains de marchandises en gare de Cossonay-Penthalaz, le stockage des déchets à l'air libre avec toutes les nuisances engendrées ainsi que d'autres facteurs structurels nécessitent de remettre l'ouvrage sur le métier afin de trouver des solutions adéquates et pérennes.

Vos représentants au Conseil d'administration ont en conséquence d'importants choix stratégiques à effectuer afin que vos communes puissent continuer à profiter de l'appui de Valorsa.



Au nom du Conseil d'administration
Jean-Daniel Luthi, Président

2018

en un coup d'œil

TAXE AU SAC RÉGIONALE

84

communes de Valorsa adhérant
au concept régional
de taxe au sac

7'083'443

CHF rétrocédés aux Communes

344.30

CHF/tonne de rétrocession

QUELQUES DÉCHETS EN CHIFFRES

7'132

tonnes de boues incinérées

32'993

tonnes de déchets incinérables

1'377

tonnes d'incinérables mis en balles

BILAN COMPTABLE

16'877'085

CHF de chiffre d'affaires

11'962.66

CHF de bénéfice

ENVIRONNEMENT

116.8

MWh de production
photovoltaïque

PERSONNEL

14.44

équivalents plein temps

COMMUNES ACTIONNAIRES

101

communes actionnaires

201'971

habitants

*AGISSONS ENSEMBLE
POUR MOINS DE DÉCHETS
CAMPAGNE CANTONALE
DE COMMUNICATION*

14

jours de comptoir
régional

3

vidéos avec
« Le Temps »

236'000

vues sur Internet

12

% de la population vaudoise
connaissent responsables.ch

INFORMATION

3

journées de cours

4

apprentis

24

ambassadeurs

367

animations scolaires

COUP DE BALAI

13

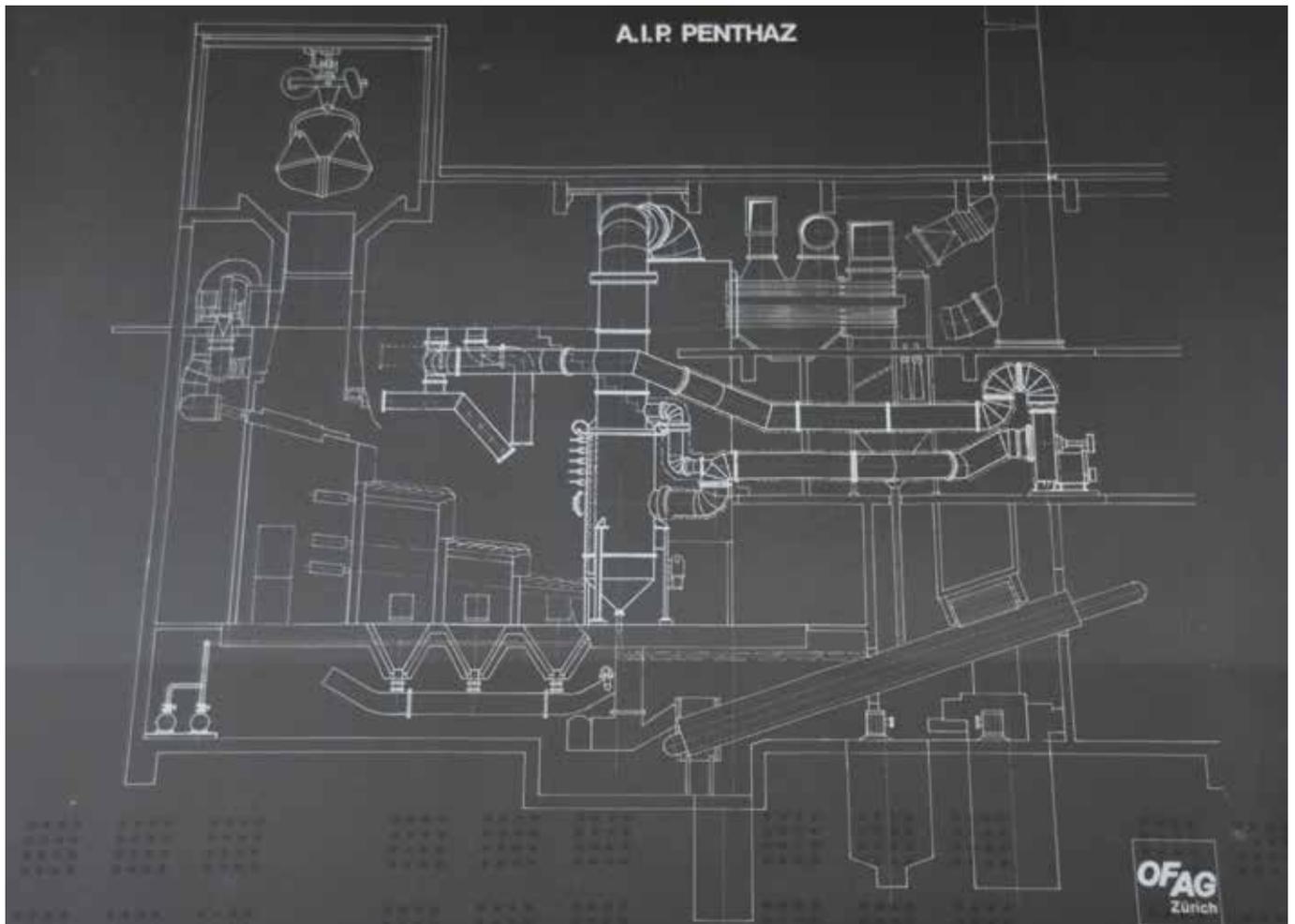
communes de Valorsa
ont participé



1969: L'usine de compostage ne savait pas récupérer le méthane.



2018: Dernier broyage de déchets verts.



1969: Schéma du four qui incinérerait 20% des restes de compostage.



2007: Fin des transferts et du stock en vrac des ordures ménagères. La logistique directe rail-route vers Tridel est mise en place.

1. Missions déléguées

Enrichir – Entraider – Entreprendre

Restitution sous forme de conseils

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Jean-Daniel Luthi

District de l'Ouest lausannois

Vice-président

M. Bernard Rochat

District du Jura-Nord vaudois

Membres

Mme Patricia Zurcher

District de l'Ouest lausannois

M. Patrick Agassis

District de Morges

M. Philippe Besson

District du Gros-de-Vaud

M. Pierre Bruni

District du Gros-de-Vaud

M. Bernard Ebener

District de Morges

M. Frédéric Gabriel

District de Morges

M. Pierre Haemmerli

District de Lausanne

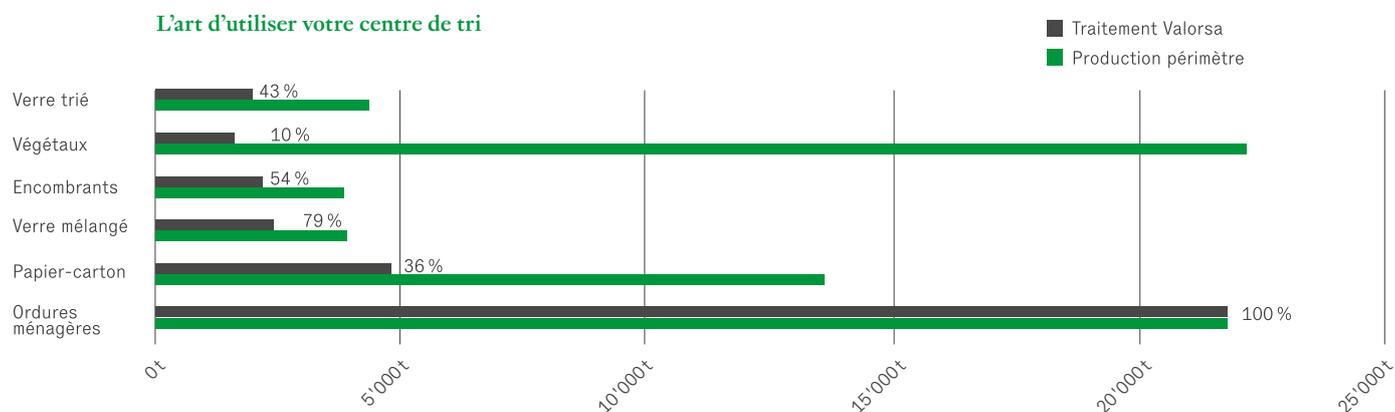
Secrétaire hors conseil

Mme Corinne Costa



FONCTIONNEMENT ET SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois en séance plénière pour administrer l'entreprise VALORSA. Parallèlement, diverses commissions ont été nommées. Une Commission du personnel a audité les collaboratrices et collaborateurs administratifs de VALORSA. La Commission « Remplacement du camion » n'a pas pu travailler sur son objet faute de temps. Une Commission « stratégie » a élaboré divers scénarii, afin d'envisager l'évolution de la société et son adéquation dans le monde mouvant de la gestion des déchets. Il en ressort que VALORSA doit rester un centre de compétence pour l'appui aux Communes et non un concurrent des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets. Les premières mesures ont déjà été mises en place avec l'abandon du département du compost et d'autres vont suivre au cours des prochaines années. Parallèlement, le Conseil d'administration a décidé de revoir la répartition du capital-actions; la dernière mise à jour datant de 2007. Des propositions seront soumises à l'Assemblée générale de 2019.



TRIDEL SA

L'usine de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD) dont VALORSA est actionnaire se porte bien et rempli à satisfaction sa mission cantonale. D'importants changements ont été effectués dans la gouvernance. M. Jean-Daniel Luthi, Président de VALORSA et Municipal à Bussigny endosse le rôle de Président du Conseil d'administration et M. Jean-Philippe Petitpierre, président de STRID, celui d'administrateur-délégué. Ces deux personnes remplacent M. Stefan Nellen qui a demandé à être relevé de ses fonctions et que nous profitons de remercier au passage pour son excellente gestion de TRIDEL depuis sa création.

Le tonnage des déchets valorisés (179'000 tonnes) est en très légère diminution, mais les apports sont compensés partiellement par l'augmentation de la population des zones d'apport. Les installations techniques, vieilles de 10 ans, nécessitent une surveillance technique et une maintenance préventive afin de parer à toute panne. Les premiers changements du matériel d'exploitation sont nécessaires, résultant d'une usure naturelle qui est due à l'agressivité tant mécanique que chimique des produits incinérés. Le plan de remboursement des emprunts arrive à terme et TRIDEL aura remboursé l'entier de ses dettes courant 2019.

De nombreuses options stratégiques sont sur le bureau des décideurs. Nous relevons entre-autres la récupération d'énergie thermique des fumées, le traitement des cendres volantes en partenariat avec VADEC, le déferrailage et l'entreposage des scories et mâchefers ainsi que la récupération du zinc dans les boues d'hydroxydes. Il est à relever que TRIDEL apporte son aide au désengorgement des véhicules de chantier en ville de Lausanne. En effet, les matériaux issus de la creuse le tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens transitent grâce à une trémie dans le tunnel de TRIDEL où ils sont chargés sur des wagons et éliminés en profitant du réseau ferroviaire.

STRATÉGIE À MOYEN TERME

Le Conseil d'administration de VALORSA a entamé une grande réflexion stratégique sur le futur du site de Penthaz. Le Conseil a décidé de repositionner l'entreprise principalement comme base arrière de TRIDEL, comme zone de stockage et de préparation des déchets incinérables. La première conséquence de ce choix est l'abandon, au 31 décembre 2018, du département du compostage qui prenait beaucoup de place. Les 15'000 m² du site sont liés à l'histoire de l'Association Intercommunale de Penthaz. Grâce à un système précurseur en 1969, les ordures ménagères de 19 communes de l'Ouest lausannois passaient à travers un broyeur et un digesteur, puis par un crible, avant d'être stockées en andins pour terminer la phase de compostage. Etant donné la composition des déchets, cette technologie a dû être abandonnée en 1984. Cette gestion nécessitant un grand espace ; cette place est aujourd'hui à disposition du Conseil d'administration pour repenser le rôle technique du périmètre.

Le Conseil d'administration de VALORSA a entamé une grande réflexion stratégique sur le futur du site de Penthaz.

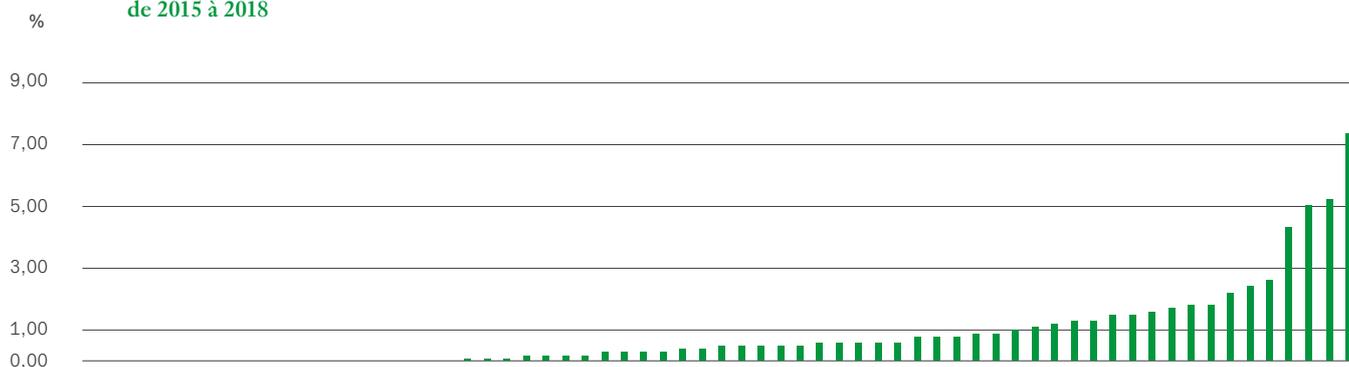
GESTION DU CONCEPT RÉGIONAL DE TAXE AU SAC

Le Concept régional de taxe au sac a vu sa structure évoluer en 2018. Avec l'arrivée du périmètre STRID, la gestion des 3 groupes de travail a été centralisée au secrétariat de TRIDEL SA. La Cellule financière, l'Organe de contrôle et l'Organe de Direction des Présidents ont dorénavant leurs documents réunis sous l'égide de TRIDEL. Parallèlement, les membres du Concept ont œuvré à la mise en place d'une nouvelle convention entre TRIDEL et les périmètres. La première convention avait déjà 5 ans

Répartition des 101 Communes de Valorsa en fonction des kg/hab d'ordures ménagères



Concept de la taxe au sac: Taux de non-conformité par Commune, de 2015 à 2018



et nécessitait une nouvelle version qui unirait aux 3 périmètres de base, GEDREL, SADEC et VALORSA, les 3 régions qui se sont jointes par après (GEDERIVIERA, GEDECHABLAIS et STRID). La finalisation de cette nouvelle convention a pris du retard, car il a fallu plus de temps que prévu pour parvenir à un consensus entre les partenaires du Concept sur des points comme la surveillance. VALORSA est particulièrement fière d'être un membre fondateur de ce groupe. La taxe au sac fut proposée aux Communes du périmètre en 2000, mais l'ont refusée. Après quoi, dès 2003, le périmètre a encouragé ses Communes à instaurer des taxes forfaitaires. La majorité des Communes ont suivi ce conseil, ce qui a permis souvent un passage plus facile à la taxe au sac ou au poids. Le périmètre a joué son rôle de gardien de la loi, fédérale en l'occurrence, sans forcer ses communes-actionnaires, ni anticiper les nouvelles règles. Sa tâche est d'offrir des solutions régionales et de conseiller les Municipalités sur le thème de la taxation. L'approche de VALORSA semble avoir porté ses fruits, mais le Concept régional de taxe au sac fut le résultat de plus de 10 ans de travail sur cette thématique.

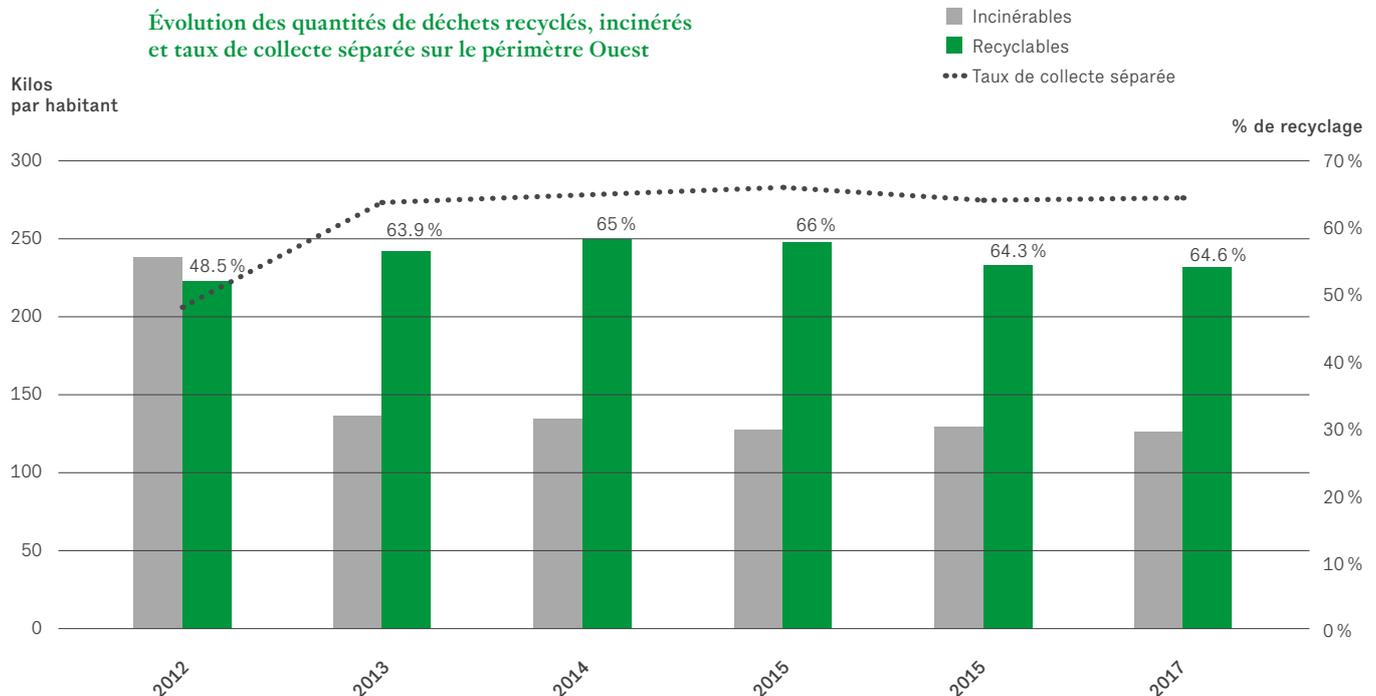
Sa tâche est d'offrir des solutions régionales et de conseiller les Municipalités sur le thème de la taxation.

VAUD STAT DÉCHETS: UN OUTIL PERFORMANT À DISPOSITION DES COMMUNES

La saisie des chiffres étant simplifiée, l'année 2018 a été consacrée à développer la plateforme, afin d'offrir aux communes un véritable outil d'analyse. VAUD STAT DÉCHETS, développé par VALORSA et deux autres périmètres, permet dorénavant d'exploiter pleinement les chiffres transmis. Les communes peuvent analyser l'évolution des tonnages de déchets et l'indice du kilo/habitant sur les dix dernières années. Elles peuvent se comparer à la moyenne du périmètre et à celle du Canton. Dès lors, il est important que les communes fournissent des données de qualité, afin de pouvoir tirer pleinement profit de ce nouvel outil. Pour rappel, ces chiffres sont demandés par le Canton, puis transmis à la Confédération à des fins statistiques et stratégiques. Jusqu'à aujourd'hui, les communes ne pouvaient ni les consulter, ni les utiliser ou les comparer. C'est désormais du passé! La comparaison des coûts liés à la gestion des déchets est plus délicate. Néanmoins, la dernière publication de l'OFEV propose une liste d'indicateurs qui correspondent

Il est important que les communes fournissent des données de qualité

à ceux de VALORSA. L'amélioration de l'enregistrement des quantités et des flux de déchets fait aussi partie du Plan cantonal de gestion des déchets (mesure CC.3). Une autre action vise à permettre aux Communes de pouvoir identifier des potentiels d'économie dans la gestion des déchets (mesure CC.2, benchmarking). La plateforme VAUD STAT DECHETS a été pensée pour pouvoir répondre à cette analyse à terme. Néanmoins, un système d'indicateurs devra être développé. Parallèlement, il semble judicieux d'attendre de la mise en place des nouveaux modèles comptables harmonisés dans les communes (MCH2).



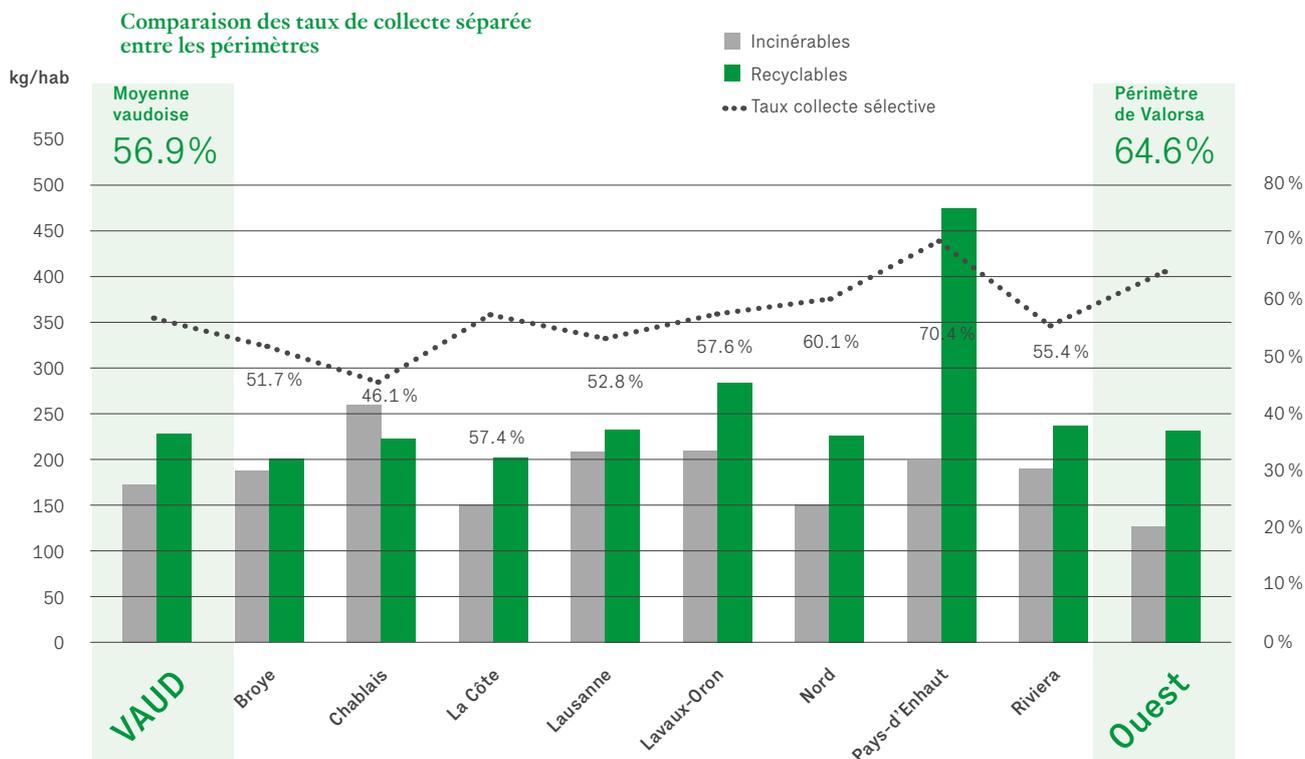
GROUPES DE TRAVAIL ET REPRÉSENTATIONS

Interpérimètres

Les directeurs de périmètre se sont rencontrés 4 fois, afin d'échanger leur expérience en matière de revalorisation des pneus, des plastiques et des organismes SENS et SWICO par exemple. Deux rencontres ont été organisées avec les Présidents, où les thèmes de « VAUD-STAT-DECHETS » et ceux de la Campagne Cantonale de Communication ont été discutés. Membre fondateur de ces rencontres interpérimètres, VALORSA apprécie cette nouvelle dynamique de partage. Elle permet de découvrir d'autres solutions et de trouver des consensus aux différents niveaux hiérarchiques, tout en respectant les différences régionales d'un des plus grands cantons de Suisse.

« Comment améliorer la qualité du tri des déchets » - Catalogue des recommandations, publication de la Direction Générale de l'Environnement

Fruits des échanges entre tous les professionnels, publics et privés, de la gestion des déchets du Canton de Vaud, le catalogue des recommandations est paru en mars 2018. Il devrait évoluer en fonction des expériences des uns et des autres, il n'existe donc que sous forme électronique. VALORSA, tout comme les autres périmètres et certaines communes, y ont participé activement. Il est donc vivement recommandé à toutes les Municipales et à tous les Municipaux en charge des déchets de parcourir cet ouvrage et de mettre en pratique les idées utiles à leur situation communale.



Intervention ASED : autopsie

Si la gestion des déchets existe depuis aussi longtemps que VALORSA et son site de Penthaz, des analyses plus pointues deviennent nécessaires vu la complexité des produits qui sont jetés. Le partage des informations doit s'exercer au niveau suisse et pas uniquement à l'échelle locale. Dans le cadre de la rencontre annuelle organisée par l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED), la directrice, Mme Costa, a présenté le résultat de 8 exercices annuels d'autopsie des poubelles, soit le tri systématique de 700 sacs, issus de 7 communes différentes du périmètre. Fort de chiffres stables et sûrs, le contenu des sacs d'ordures ménagères des ménages vaudois mérite quelques analyses. Les 32 % de biodéchets, principalement des restes de cuisine, marquent les esprits. Le fait que le 10 % de cette part (environ 400 grammes/sac) soit du gaspillage alimentaire interpelle tant les incinérateurs que les services de voirie. Alors que toutes les communes, ou presque, mettent des dispositifs de collecte de biodéchets pour leur population, les services d'assainissement peuvent difficilement être plus impliqués dans la lutte contre ce phénomène. Ne pas observer une amélioration du tri reste une énigme. Lors de ce partage d'informations, il a aussi évoqué le poids des sables à chat dans les ordures ménagères (jusqu'à 6%), ainsi que la nécessité de produire des chiffres comparables. Comme membre de longue date de cette association, VALORSA apprécie le dynamisme de ces échanges et reste ainsi à la pointe des développements technologiques de la gestion des déchets.

Biomasse suisse

La filière des biodéchets représente un des plus gros tonnages collectés dans les communes et engendre des coûts importants. Pour pouvoir conseiller au mieux les communes actionnaires, Valorsa est membre de l'association Biomasse suisse. Cette association regroupe les entreprises ou organisations actives dans ce domaine. Valorsa participe régulièrement aux rendez-vous qui traitent des thèmes comme la qualité des biodéchets, l'économie circulaire ou encore les stratégies à moyen terme en fonction des politiques énergétiques fédérales.



1969 – 2018 : Même fosse, mêmes outils, même fonction, même déchet.



Le garage et les places de parc ont laissé la place à la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthalaz et Penthaz.

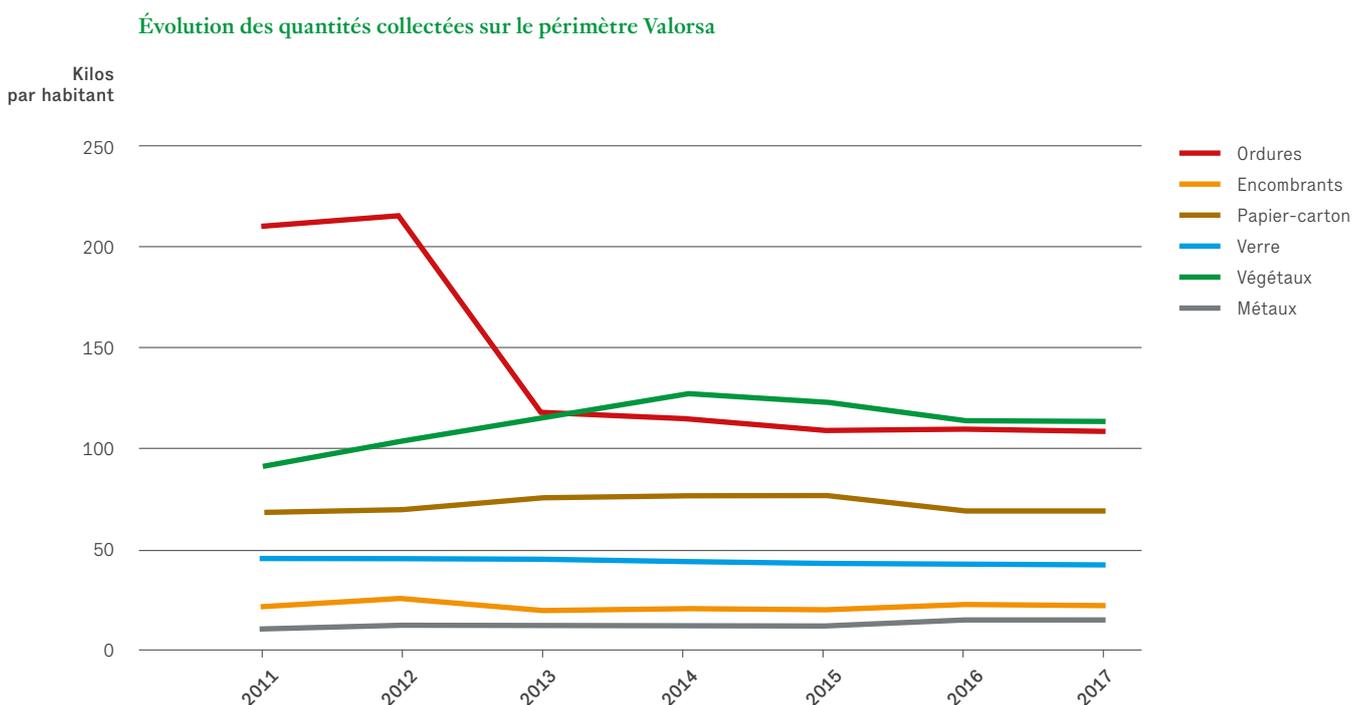
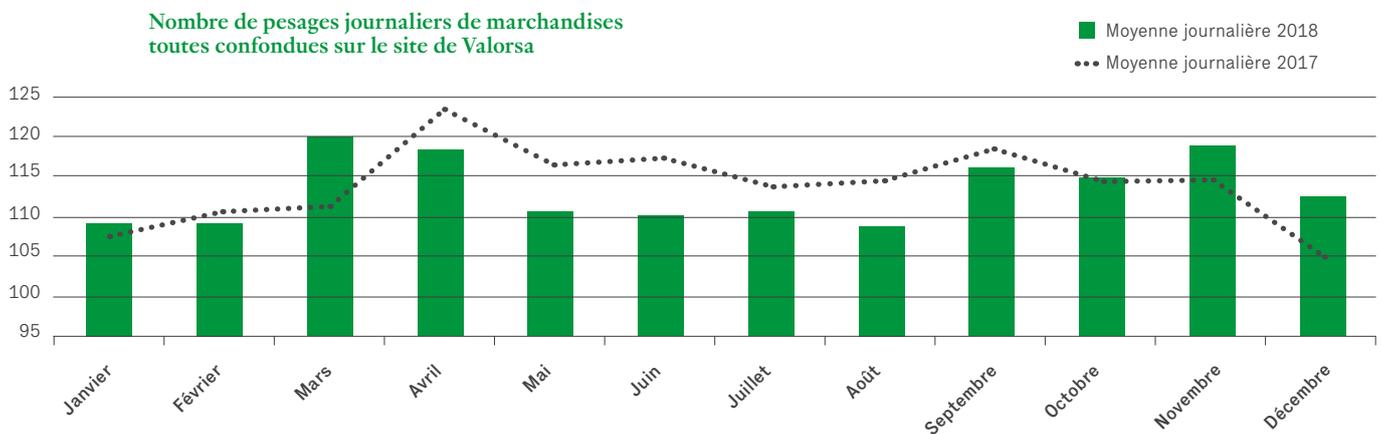
2. Mission de gestion

Revaloriser - Réintégrer - Régénérer

Gérer les déchets

GÉRER AU QUOTIDIEN, SIMPLIFIER

Le service d'équarrissage impose des horaires d'ouverture réguliers, étant évident que les déchets animaux ne peuvent pas rester à l'air libre ou dans un espace fermé plus de quelques heures. De son côté, le centre de tri offre à ses communes-actionnaires et à leurs transporteurs une fourchette horaire importante pour vidanger leurs déchets, même pendant les fêtes. Soucieux de faciliter le travail des transporteurs, les horaires sont aménagés en fonction de leurs obligations. Cependant, la solution la plus simple reste le système IES/ACTS, soit la mise sur le train des ordures ménagères, ce qui évite une rupture de charge et toute contrainte horaire pour répondre à leurs besoins.



DÉCHETS VERTS

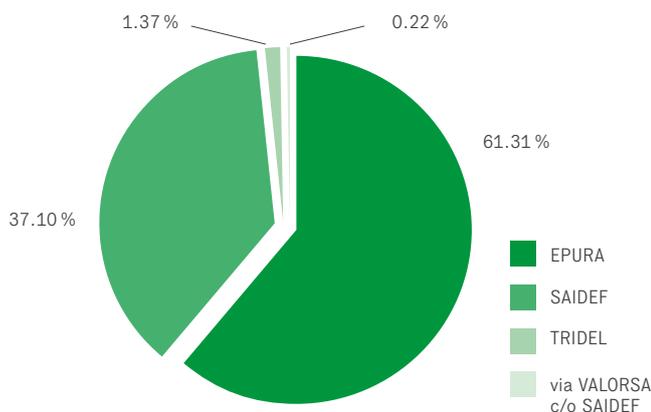
VALORSA a traité quelques 1'500 à 2'000 tonnes de déchets verts sur son centre de tri ces dernières années. Ces déchets dans un cycle court ont pu être revalorisés en compost. Des agriculteurs locaux ont bénéficié d'un fertilisant pour leurs terres. La qualité a dû être ajustée avec l'arrivée de la taxe au sac ; en criblant la marchandise, la majorité des plastiques a pu être éliminée. Afin de gagner de l'espace sur le site, ce département sera fermé aux externes dès 2019. Seules les tonnes produites par la population de Gollion, Penthalaz et Penthaz seront stockées sur le site, avant d'être compostées chez un autre repreneur.

BOUE DE PHRAGMICOMPOSTAGE

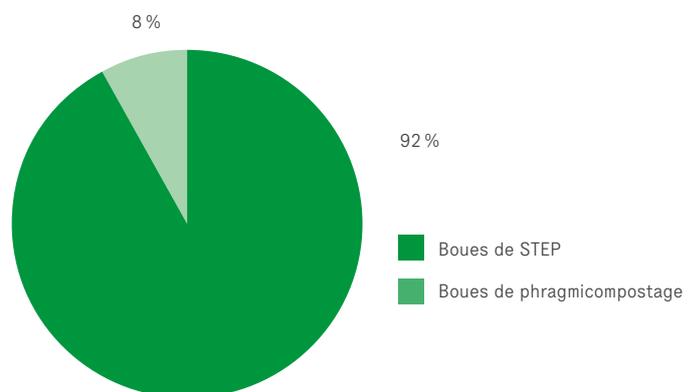
Les STEP utilisant la technique du phragmicompostage ayant été mises en place il y a une dizaine d'années, leurs bassins se retrouvent pleins simultanément. 2018 a été un pic dans les tonnages à traiter : 597 tonnes ont été curées. Les incinérateurs demandent que ces boues soient mélangées à des déchets incinérables des entreprises, donc à des déchets secs, afin d'obtenir un amalgame qui brûle mieux. Les boues de phragmicompostage arborent un taux de siccité de 15 à 25 %. De plus, elles doivent être traitées en usine d'incinération classique et non dans des fours spécifiques aux boues. Dès lors, le taux de siccité reste le point le plus important dans la gestion de ce déchet. Si certaines STEP ont obtenu des boues plus sèches, elles se présentaient sous forme de mottes qui ont, elles aussi, engendré des soucis d'imbrûlés. Après quelques années de gestion de ce déchet, il faut constater qu'il reste compliqué à éliminer et qu'il nécessite de nombreuses étapes de préparation. Forte de sa connaissance technique, VALORSA gère non seulement les tonnages des 9 STEP de notre périmètre, mais aussi celles de 5 STEP de STRID et de SADEC.

Les boues de phragmicompostage arborent un taux de siccité de 15 à 25 %.

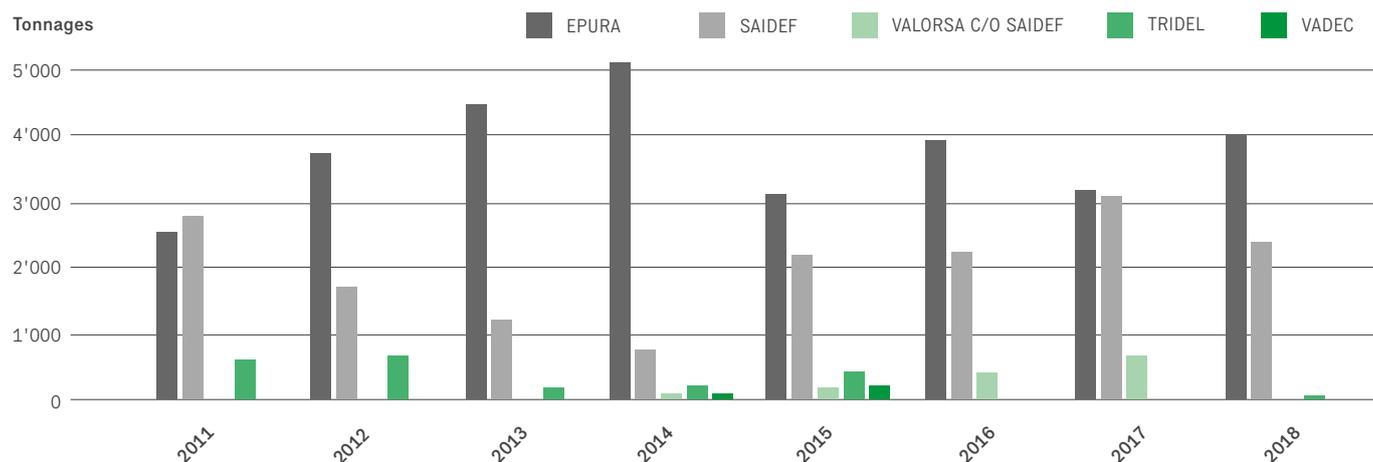
Destination des boues en 2018



Origine des boues en 2018



Évolution des destinations des boues d'épuration, en tonnes



ÉLIMINATION DES BOUES DE STEP – ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES À LONG TERME

VALORSA gère des boues de STEP depuis 2008, année qui a marqué la fin de l'épandage de ce produit. Le but est de travailler en flux tendu pour éviter tout transbordement de fange sur le site de Penthaz. VALORSA prévoit, organise, négocie et répartit les quelques 7'100 tonnes de boues entre les différentes filières. Il s'agit principalement d'un travail administratif qui n'implique pas l'exploitation. En effet au XXI^e siècle, il serait navrant de devoir utiliser la cour pour déverser des tonnes de boues de STEP et les stocker. Ce déchet étant quand même particulier, il est nécessaire de ne pas avoir de rupture de charge. Entre 1969 et 1986, le site de Penthaz agglomérait des boues à son compost. Libres de métaux lourds et autres micropolluants, il était possible de lier ces deux produits afin d'obtenir un amendement de qualité pour les terres agricoles. Durant les années 80, ces boues ont aussi été injectées dans le four d'incinération. Une conduite reliait d'ailleurs la STEP de Penthaz, voisine, à un espace de stockage à côté de l'incinérateur. Depuis, la cuve de 500m³ a été réhabilitée en réserve d'eau. En cas d'incendie, elle permettrait de déclencher la production de mousse pour étouffer le feu ou servir de réserve d'eau pour les pompiers.

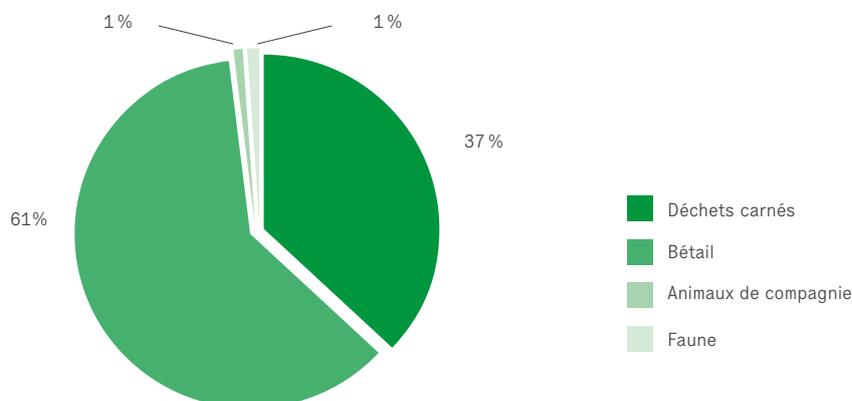
VALORSA prévoit, organise, négocie et répartit les quelques 7'100 tonnes de boues entre les différentes filières.

ÉQUARRISSAGE : RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES D'HYGIÈNE DU BÂTIMENT

Le centre d'équarrissage possédait anciennement un four d'incinération des déchets carnés. Le sol du bâtiment qui a subi le chaud et le froid depuis 50 ans méritait une rénovation totale. La couche de résine, les carrelages datant de 1960 et la chape ont été éliminés. Heureusement, il n'y avait pas de trace d'amiante dans la colle des carreaux. 2 mois de travaux intensifs, pour remettre le sol à neuf et retrouver une résine qui résiste à l'élévateur, aux caisses poussées ou tirées sur le sol, aux lavages à grande eau, aux différences de température, aux viscères des cadavres et aux produits désinfectants. Le personnel de VALORSA a été mis à rude épreuve en devant assurer le service d'équarrissage à l'extérieur. Les entreprises pour cette rénovation ont dû trou-

ver des solutions techniques et respecter leur délai, et les clients ont accepté quelques moments d'attente ou une circulation plus chaotique. Grâce aux efforts de tous, cette rénovation s'est bien déroulée et permet d'avoir des locaux conformes aux exigences de ce métier particulier.

Répartition des tonnages du centre d'équarrissage, 2018 (total 988 tonnes)



NOUVELLES MALADIES : ÉVOLUTION DES CONTRÔLES, DES PROCÉDURES

Lors du deuxième semestre 2018, clients et équarrisseur ont aussi dû s'adapter à l'évolution des procédures. Les veaux étant victimes d'une nouvelle épizootie (diarrhée virale bovine), un contrôle systématique se fait sur chaque cadavre, par le biais du prélèvement d'un bout d'oreille. Il en va de même pour tous les sangliers, et le Centre d'équarrissage a reçu une formation pour faire une biopsie de leur foie. L'échantillon, tout comme les prélèvements sur les veaux, sont ensuite envoyés au Service vétérinaire cantonal. Pour les sangliers, il s'agit de suivre l'avancée de la peste porcine africaine, qui décime les élevages et arrive par les pays de l'Est. Cette maladie ne concerne heureusement pas les humains. Repérée dans les pays baltes, l'épizootie touche à présent la Hongrie, la Roumanie et même la Belgique. Les Centres d'équarrissage comme celui de Penthaz participent activement au dépistage de ces nouvelles maladies animales.

Les Centres d'équarrissage comme celui de Penthaz participent activement au dépistage de ces nouvelles maladies animales.

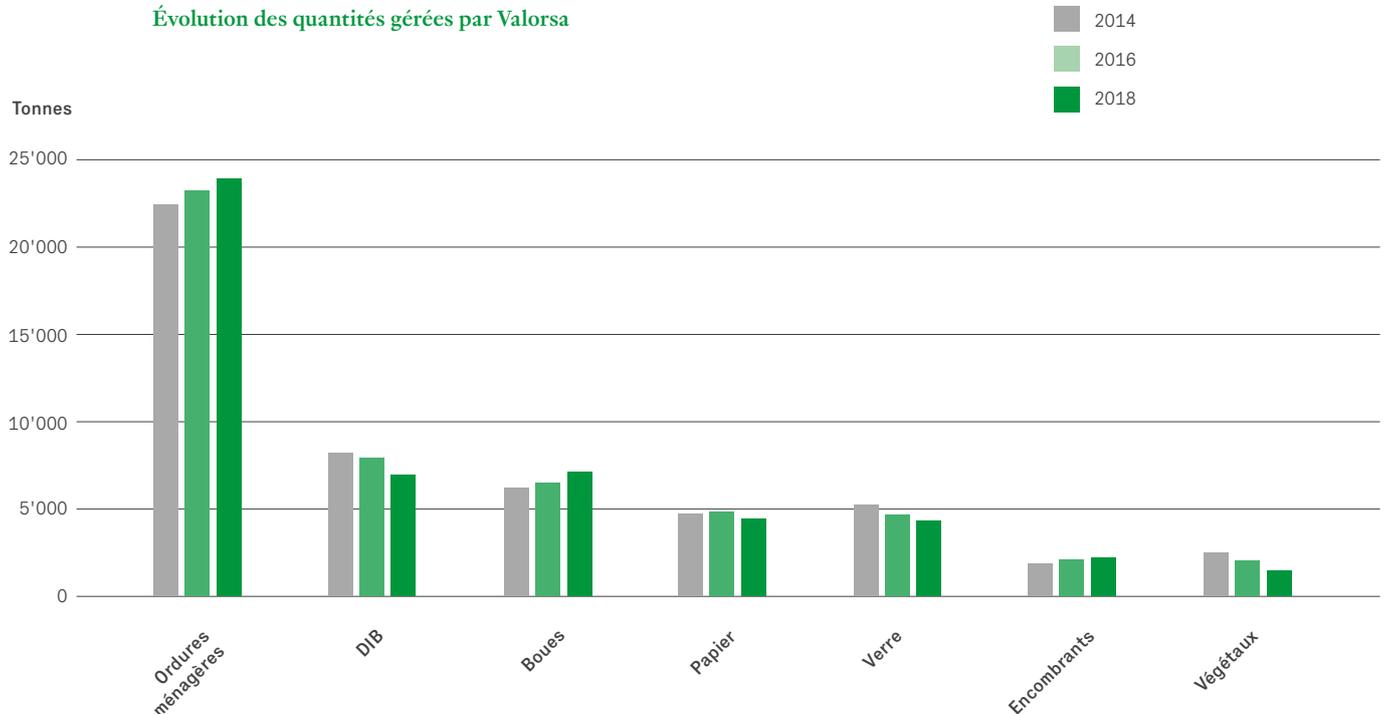
DÉCHETS DE BOIS – EN BOIS : ESSAYÉ, PAS PU

Séparés systématiquement depuis une dizaine d'années dans les déchetteries, les déchets de bois ont été largement recyclés. Broyés, ils étaient acheminés vers l'Italie pour être recyclés en panneaux à particules. Cette année en revanche, VALORSA a cessé de séparer les 2 qualités de ce déchet, entre bois peint ou traité et bois naturel. La distinction demande une connaissance technique, des tests de laboratoire coûteux, et il faut des tonnages importants pour être économiquement et écologiquement efficace. Le choix s'est donc porté sur la seule revalorisation thermique. TRIDEL apprécie de recevoir ce déchet à haut pouvoir calorifique, surtout en hiver. La qualité des déchets évolue, leur filière aussi.

VERRE : FILIÈRES STABLES, EXUTOIRE RÉGULIER

Travaillée depuis de nombreuses années sur le centre de tri de Penthaz, cette matière a des filières sûres et constantes. Pour le verre trié, il s'agit principalement de stocker et de faciliter la vidange pour les transporteurs en termes de kilomètres et d'horaires. Tous les tonnages finissent à la verrerie de St-Prex, selon une logique écologique et économique. Pour le verre mélangé, 4'810 tonnes, soit la moitié de la production des

Évolution des quantités gérées par Valorsa



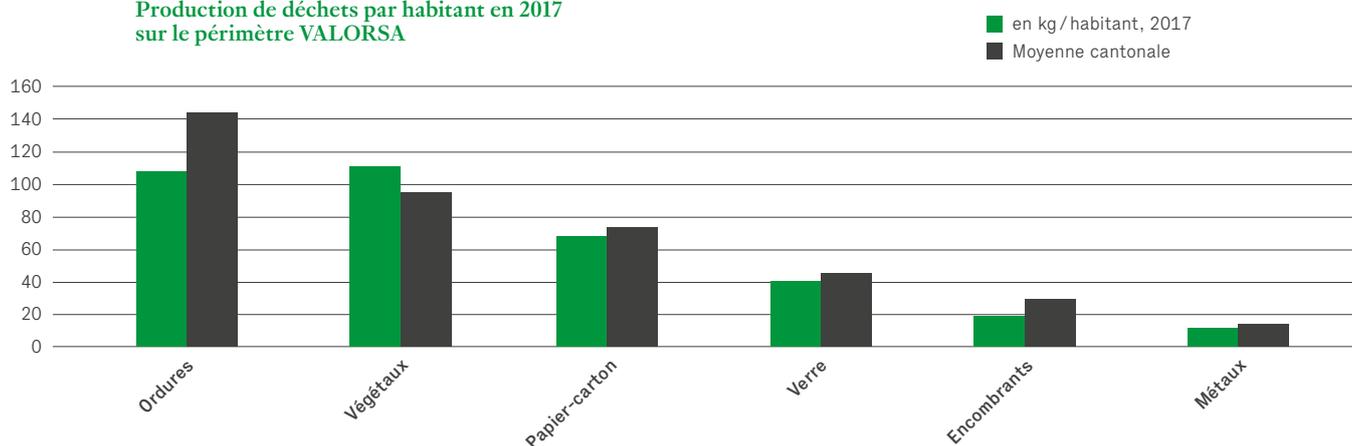
200'000 habitants du périmètre, le travail de VALORSA est tout autre. Collecté par benne ou camion de 2 à 8 tonnes, le verre mélangé est centralisé à Penthaz. Il est stocké sur le site, avant d'être rechargé en semi-remorques pour l'exportation vers l'Europe, puisque la verrerie de St-Prex ne peut pas l'utiliser. VALORSA se charge donc de commercialiser ce déchet et de trouver des filières de recyclage. Il fut parfois difficile de placer des tonnes de verre sur un marché concurrentiel. Il y a 10 ans, un hiver, 3'500 tonnes ont été stockées à Penthaz. Auparavant, VALORSA avait repris la filière de revalorisation inventée par un ingénieur de la Ville de Lausanne, M. Völgy. Du sable de verre a été fabriqué à Penthaz, afin de soulager l'exutoire du recyclage et d'amener un sable de verre très utile pour les fouilles dans les agglomérations. Mais les cycles de la matière évoluent et cette récupération a été abandonnée au profit du recyclage.

VALORSA se charge donc de commercialiser ce déchet et de trouver des filières de recyclage.

PAPIER

VALORSA travaille cette matière depuis plus de 20 ans. Un tiers du vieux papier et carton mélangés collectés par les 101 communes du périmètre transitent par Penthaz. Sur le site, une des plus vieilles machines de tri de Romandie fonctionne toujours. Elle

Production de déchets par habitant en 2017 sur le périmètre VALORSA



a traité près de 4'500 tonnes en 2018. La quantité de papier a globalement baissé, « Le Matin » a disparu, le nombre de pages par journal se réduit, et logiquement, les tonnes de vieux papier diminuent. 2018 a été marquée par la fin de l'exportation du vieux papier. L'unique papetier suisse, Perlen Papier AG, mène une politique de prix correcte, qui permet de trouver l'équilibre entre l'économiquement et l'écologiquement intéressant. Le savoir-faire de VALORSA permet de répartir les tonnages à trier sur 3 machines vaudoises et d'en tirer un prix de marché satisfaisant pour les communes-actionnaires. D'abord installé sous tente du côté Est du bâtiment, avec un stockage du vieux papier dans la fosse, ce département de recyclage a été déménagé en 2008 au centre du bâtiment côté ouest. La connaissance du métier a permis et pourrait permettre de suivre les aléas des marchés commerciaux de cette matière première secondaire.

**VALORSA travaille
cette matière depuis
plus de 20 ans.**

DÉGÂT SUR LE BROYEUR ET PARC DE MACHINES

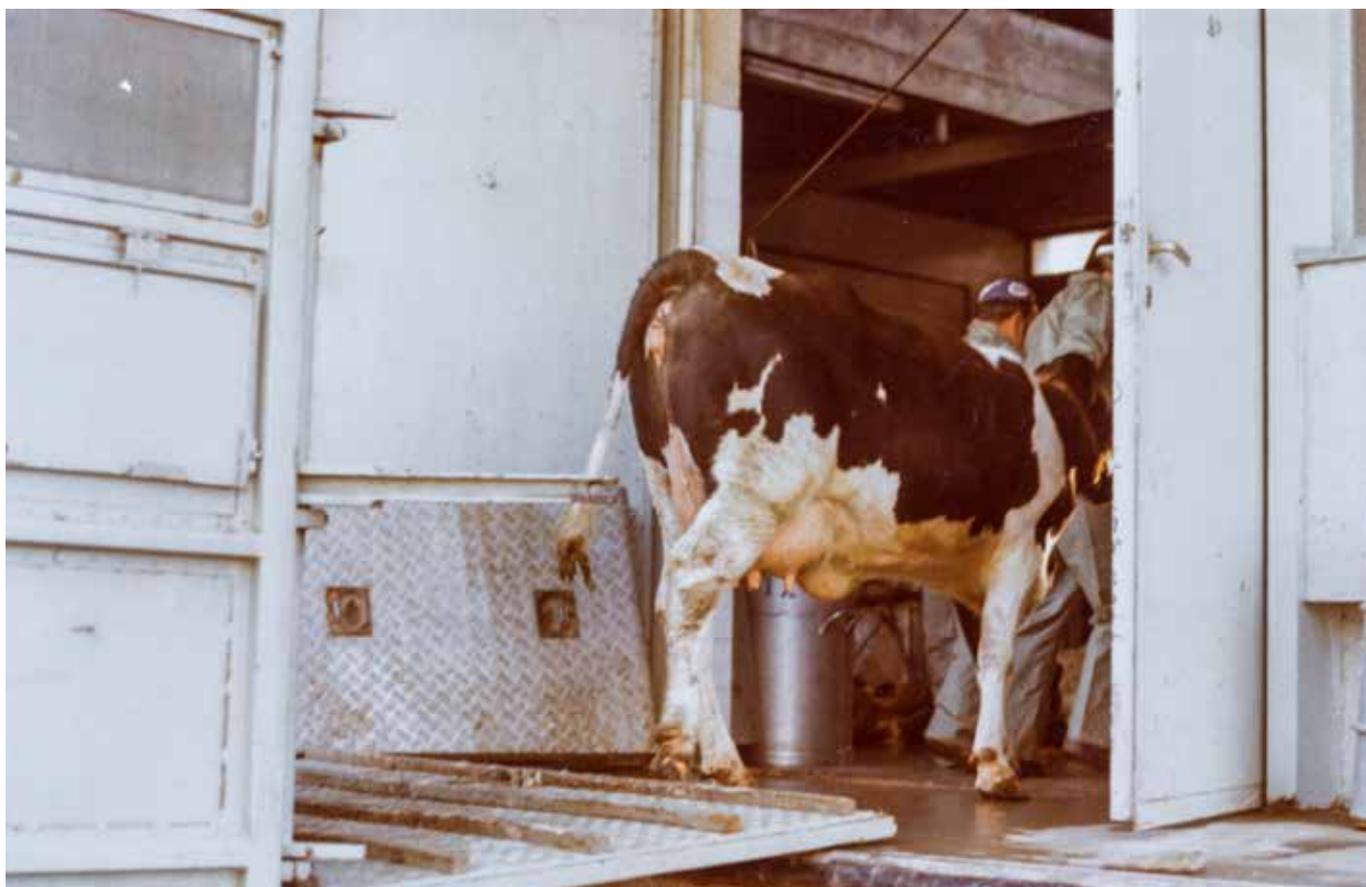
Malheureusement, les axes du broyeur ont cédé à une forme d'usure. Le broyage des incinérables a été arrêté quelques jours pour organiser un changement de pièces de rechange, puis pour la réparation définitive. Le site de Penthaz possède 6 machines fixes, ce qui implique parfois des aléas techniques. La politique de l'entreprise présuppose un entretien préventif et un changement régulier du matériel pour éviter des arrêts trop longs ou des frais de réparation trop importants. Depuis 1969, ce site est décrit comme une usine, tant les machines font partie du traitement des déchets. Usine de compostage, puis incinérateur, puis centre de tri, de broyage et de compactage, le site de Penthaz centralise les déchets qui y sont traités sur un mode industriel, impliquant de nombreux appareils pour les rassembler, stocker, trier, valoriser ou recycler.

RÉNOVATION PARTIELLE DE LA FOSSE

En 2018, près plus de 8'000 tonnes sont passés dans la fosse, soit environ 40 livraisons par camionnette, benne ou camion-poubelle par jour. Techniquement, le bâtiment est donc soumis à une sollicitation importante qui a nécessité une démolition des plaques préfabriquées qui ornaient la paroi de la fosse. Entamée en automne, la rénovation se terminera au printemps prochain. Précédemment, cette fosse de 6 mètres de large, 8 mètres de profond et 12 mètres de long a servi de lieu de stockage pour le papier trié entre 1992 et 2005. On voit encore la marque d'un trou dans la paroi qui permettait de charger directement le vieux papier trié dans des bennes. Mais sa fonction première,

entre 1969 et 1986, était de permettre le tri des ordures ménagères. Le grapin sur son palan alimentait, d'un côté, le broyeur situé au Sud, et de l'autre, l'incinérateur au Nord de la fosse. 80 % des ordures ménagères passaient par le broyeur pour entrer dans le cylindre de digestion du compost situé, lui, dans la halle principale. Et le 20 % des déchets non compostables était dirigé vers le four d'incinération. En fonction du changement des habitudes de consommation, composter des ordures ménagères a cédé la place à l'incinération à la fin des années 80. La fosse actuelle garde quelques stigmates de ce stockage : les départs de feu n'étant pas rares, le plafond est encore noir de suie. Mais la gestion des déchets lutte contre tous les éléments, pas uniquement contre le feu. Au printemps, la Venoge s'est installée dans la cour. Il a fallu réorganiser machines et stockage des déchets en voyant déferler l'eau sur l'espace de travail. Puis en été, des mesures ont été prises pour limiter la poussière des déchets, qu'ils soient incinérables, de bois, de compost ou de papier. La cour étant encaissée dans le vallon de la Venoge, le site subit de plein fouet de la chaleur qui accroît les nuages de poussière; brumisation et limitation de la vitesse, des mouvements des camions ou des machines font partie des actions préventives. Inversement, le vent n'étant pas toujours un allié, les techniques de stockage varient en fonction du vent d'ouest ou de la bise, mais nécessitent toujours un nettoyage manuel des alentours de l'usine, une fois les rafales passées.

Composter des ordures ménagères a cédé la place à l'incinération à la fin des années 80.



En 1970, l'équarrissage abattait et incinérail le bétail.



En 2018, le centre réceptionne les cadavres, les stocke dans un frigo où une benne est prête pour leur transfert à Lyss où ils sont revalorisés thermiquement.

3. Mission d'écologie

Réduire – Récupérer – Recycler

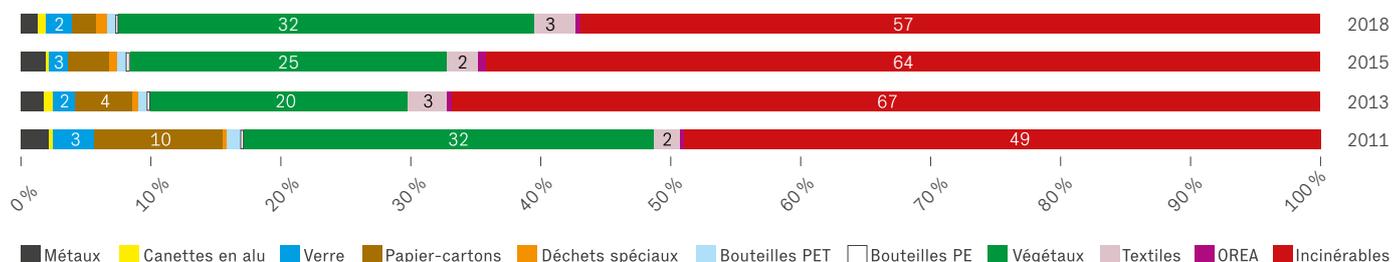
Favoriser la stratégie d'une gestion optimisée des ressources

MISE EN BALLES : STOCKAGE D'ÉNERGIE

L'arrêt annuel de TRIDEL a eu lieu entre fin août et septembre. Comme quasiment toutes les usines de Suisse ferment à ce moment de l'année, il est difficile de procéder à des échanges de marchandises. VALORSA a donc servi de base arrière durant cette période. Les actionnaires livrant en camion (GEDREL) ou par le train (SADEC, STRID et une part de VALORSA) ont petit à petit rempli la fosse de TRIDEL. Les camions sans système compatible avec le train ont été vidés à Penthaz. Puis, quelques semaines et quelques tonnes plus tard, une entreprise spécialisée est venue emballer ces déchets durant 15 jours. Près de 1'300 tonnes sont ainsi stockées sur le site de Penthaz. Elles serviront à alimenter les fours de TRIDEL durant les longues périodes hivernales où la production d'énergie doit tourner à plein régime. Cette technique de stockage existe chez VALORSA depuis 15 ans. À l'époque, les déchets vaudois étaient incinérés dans l'usine genevoise des Chevriers, et chaque été, une période d'arrêt impliquait la mise en place d'un stockage. L'avantage de ce système réside son côté ordonné. Enfermés dans une balle de 800 kg et plastifiés, les déchets n'émettent plus d'odeurs et peuvent être empilés. Ainsi préparés, ils supportent un stockage de plusieurs mois.

Près de 1'300 tonnes sont ainsi stockées sur le site de Penthaz.

Comparaison des résultats d'autopsies des sacs poubelles (en %)

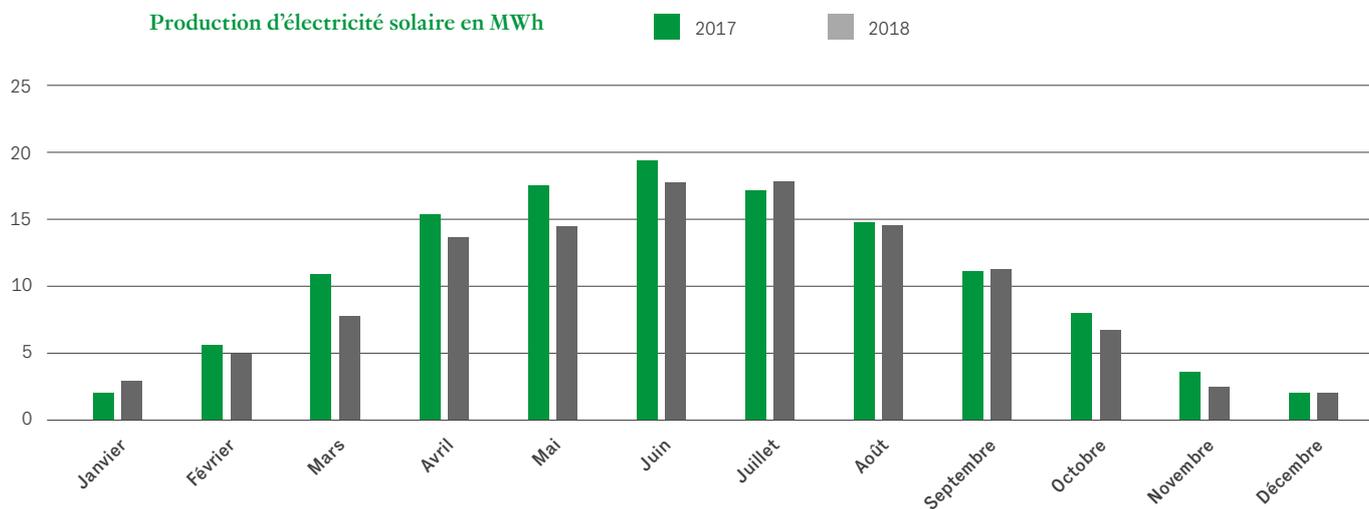


RECYCLAGE DU FLACONNAGE

Les développements technologiques permettent un meilleur tri des flaconnages en plastique. A Grandson, l'usine de tri des bouteilles de boisson en PET peut aussi séparer les flacons en PE, PP et PS. Depuis 2000, VALORSA se soucie de la gestion des déchets plastiques et particulièrement des flaconnages. Suite à de nombreuses études, telles que l'analyse du cycle de vie en 2014 ou l'harmonisation de la collecte de ces déchets au niveau cantonal en 2016, l'évolution des technologies de tri et de recyclage permet aujourd'hui une stabilisation de la filière. Le Conseil d'administration a donc

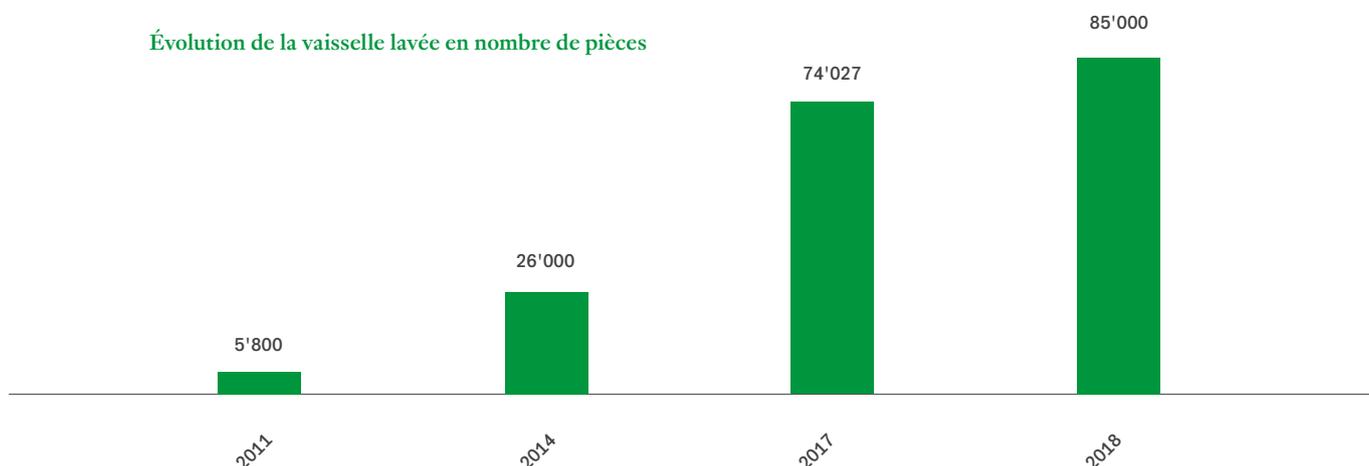
L'évolution des technologies de tri et de recyclage permet aujourd'hui une stabilisation de la filière.

décidé de favoriser le tri des flaconnages pour les communes du périmètre et a conclu un contrat avec RC-Plast pour la récupération de ces déchets. Le périmètre propose à ses communes d'amener leurs déchets de flaconnages gratuitement dans une benne sur le site de Penthaz. Parallèlement, pour encourager la mise en place du tri dans les communes, VALORSA paie directement à RC-Plast, pour ses 101 communes, le forfait pour la partie administrative. Si elles veulent travailler avec cette entreprise, leurs coûts d'admission sont donc déjà couverts.



SERVICE DE GOBELETS ET DE VAISSELLE RÉUTILISABLES

2018 a été la première année placée sous le signe de la reprise officielle de ce département par Ecomanif. VALORSA conseille et aide les Communes pour l'emploi de cette vaisselle réutilisable, mais les commandes et les factures passent par notre partenaire Ecomanif. Comme l'an dernier, les gobelets en plastique ont été adoptés par de nombreuses manifestations communales. Il ne fait pas de doute que la vaisselle à usage unique n'a plus lieu d'être, même pour les fêtes de famille, pour lesquelles les gens peuvent louer un kit de 40 pièces qui permet de beaux pique-niques sur l'herbe. Ce département ayant été développé par STRID, VALORSA a soutenu dès le départ cette activité du périmètre en achetant 20'000 gobelets, qui sont aujourd'hui rentabilisés et mis à disposition gratuitement pour nos communes-actionnaires.





Entre l'époque des décharges communales où l'allumette était vite craquée pour diminuer le volume...



... et celle d'un centre de tri stockant proprement les déchets recyclables



Entre un toit d'où sortaient les cheminées de sécurité du broyage...



... et celui où on produit de l'énergie renouvelable.

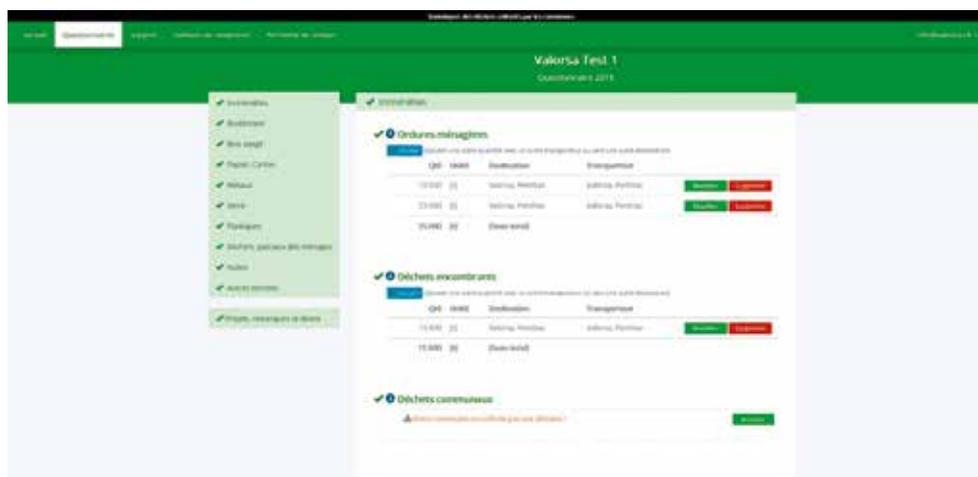
4. Mission d'information

Informer – Inviter – Instruire

Communiquer pour passer du savoir-faire

VAUD STAT DÉCHETS – SÉANCE D'INFORMATION 25 JANVIER

En début d'année 2018, près de la moitié des communes de VALORSA ont participé à la séance de présentation de la plateforme « Vaud stat déchets » destinée à la saisie des chiffres des déchets. Cette séance a permis aux personnes qui sont en charge de la transmission de ces informations au sein de la commune de prendre en main ce nouvel outil. Il a très bien été perçu et l'entier des communes de VALORSA ont transmis leurs données par ce biais.



FORMATION DU PERSONNEL – 3 FORMATIONS : SÉCURITÉ, FEU ET CHARGEUR TÉLESCOPIQUE

La gestion des déchets sur le site de Penthaz exige l'utilisation de grosses machines. De plus, les déchets ont parfois un caractère imprévisible. Il n'est pas rare notamment que des départs de feu surviennent. Soucieux de garantir une sécurité maximale, les collaborateurs de VALORSA ont suivi une formation sur la sécurité et la gestion des risques. Cette formation a pour but de rappeler les règles de sécurité et les procédures en cas d'imprévu. Quelques heures ont été consacrées plus spécifiquement aux risques d'incendie, et tous les employés ont acquis les gestes appropriés pour éteindre un feu. La dernière formation concernait les conducteurs du chargeur télescopique. Sur une journée, ils ont appris les techniques de pilotage et les ont mises directement en pratique.

STAGE POUR APPRENTIS COMMUNAUX

À la demande de certaines communes, VALORSA a organisé en 2018 un stage de deux jours pour les apprentis communaux. En effet, il n'est pas rare que les apprentis « agents d'exploitation » soient amenés à gérer les déchets communaux lors de travaux de voirie ou directement à la déchetterie. Ce stage leur a permis de mieux comprendre comment les déchets sont traités

Les apprentis ont acquis les connaissances de base de la gestion des déchets.

en aval et quels sont les enjeux des différentes étapes de leur gestion (transports, tri, traitement, recyclage). Les apprentis ont acquis les connaissances de base de la gestion des déchets et ont pu se rendre compte des enjeux et des activités d'un centre de tri industriel. Au vu du nombre de places limité et de la quantité de demandes des communes, ce stage sera réitéré en 2019.

COUP DE BALAI ROMAND

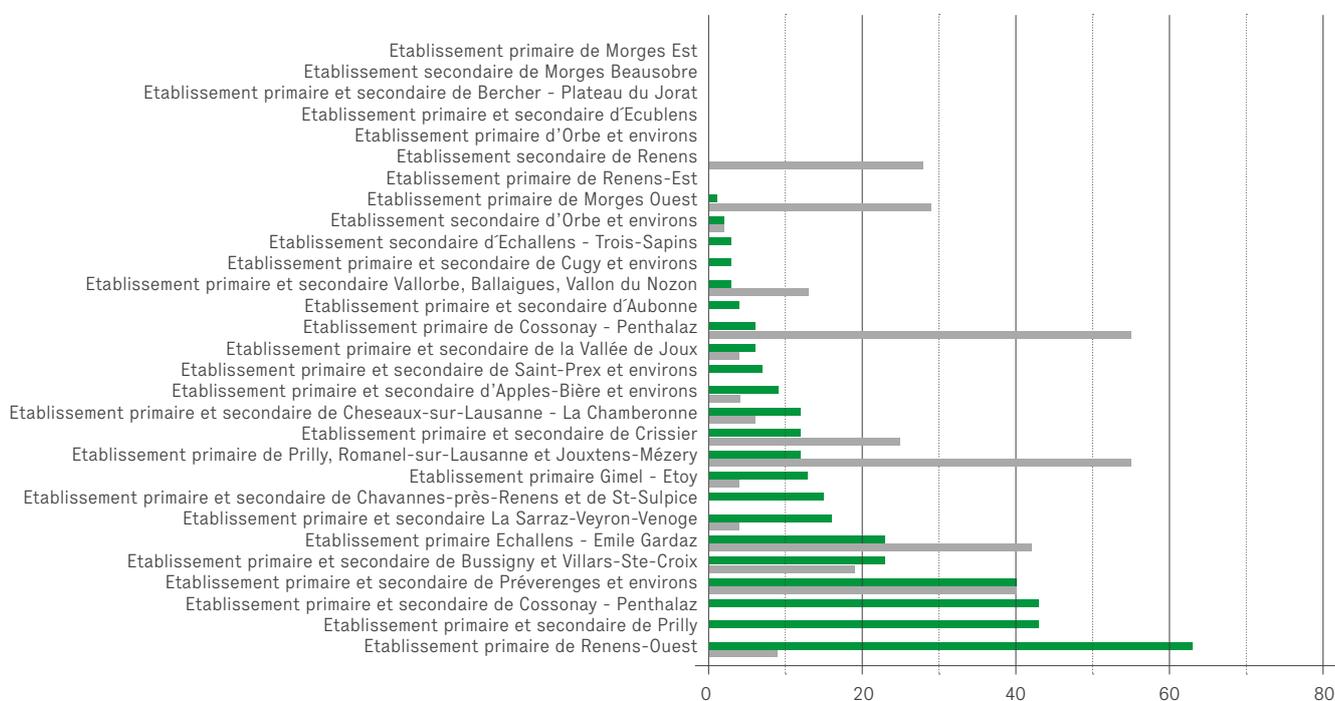
En 2018, une dizaine de communes de VALORSA ont participé à l'action Coup de balai romand. Cette action permet de sensibiliser les citoyens à la problématique des « jeters sauvages », plus communément appelés « littering », ces incivilités coûtant très cher à la collectivité. Des casquettes et des pinces pour ramasser les déchets ont été fournis par VALORSA, qui soutient la participation des communes à cette action citoyenne de sensibilisation.

BENNES POUR LA DÉCHETTERIE

Pour chaque besoin, une solution. Toutes les communes ont le souci constant de diminuer les frais relatifs aux déchets et d'optimiser les transports et le remplissage des bennes en déchetterie. VALORSA a pu tester des bennes à portes battantes latérales, qui permettent un meilleur remplissage. Fondamentalement, la location des bennes est préférable à leur achat. Les volumes de déchets évoluent rapidement, les logistiques peuvent varier et la commune évite ainsi des frais d'entretien ou d'aller-retour des transports. Cependant, tous les prestataires de services ne peuvent posséder tous les types d'emballages. Un juste équilibre doit être trouvé entre les coûts de transport et les coûts de location ou d'achat.

Nombre d'animations par établissement scolaire sur le périmètre Valorsa, 2017 et 2018 (année scolaire)

■ 2018
■ 2017



COSEDEC (WWW.COSEDEC.CH)

La coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets dont VALORSA est coopérateur se développe année après année et apporte son savoir et ses compétences auprès des jeunes scolarisés des cantons romands. Plus de 52'500 enfants âgés

de 6 à 16 ans ont été sensibilisés durant le dernier exercice à la problématique de la préservation des ressources et la gestion des déchets. Ces formations étant financées par les périmètres, donc gratuites pour les écoles, VALORSA sollicite les Directeurs d'établissements scolaires et leurs Municipaux de tutelle, afin qu'ils fassent profiter ces jeunes de ce bagage éducatif en matière de limitation et gestion des déchets. Les formations d'adultes progressent également, assurant ainsi un équilibre financier dans les différentes prestations. COSEDEC assure également des mandats attribués par les différents périmètres partenaires et la DGE tels que le secrétariat de diverses instances, la communication centralisée tout comme la tenue de stands d'exposition dans des manifestations communales.

Plus de 52'500 enfants âgés de 6 à 16 ans ont été sensibilisés durant le dernier exercice

COMPTOIRS RÉGIONAUX : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

VALORSA a tenu un stand sur 2 comptoirs régionaux, à Cossonay et à Echallens. La décoration représentait les nouvelles formes de recyclage des flacons en PP, PE, PS, etc. La population a pu poser toutes ses questions aux ambassadrices et ambassadeurs du tri. Avec cette nouvelle formule, les contacts avec la population ont été privilégiés par rapport aux rencontres avec les Municipalités, le Conseil d'administration et l'équipe de direction de VALORSA étant moins présents.



Expo de Coss, 2018

CAMPAGNE CANTONALE DE COMMUNICATION RESPONSABLES.CH

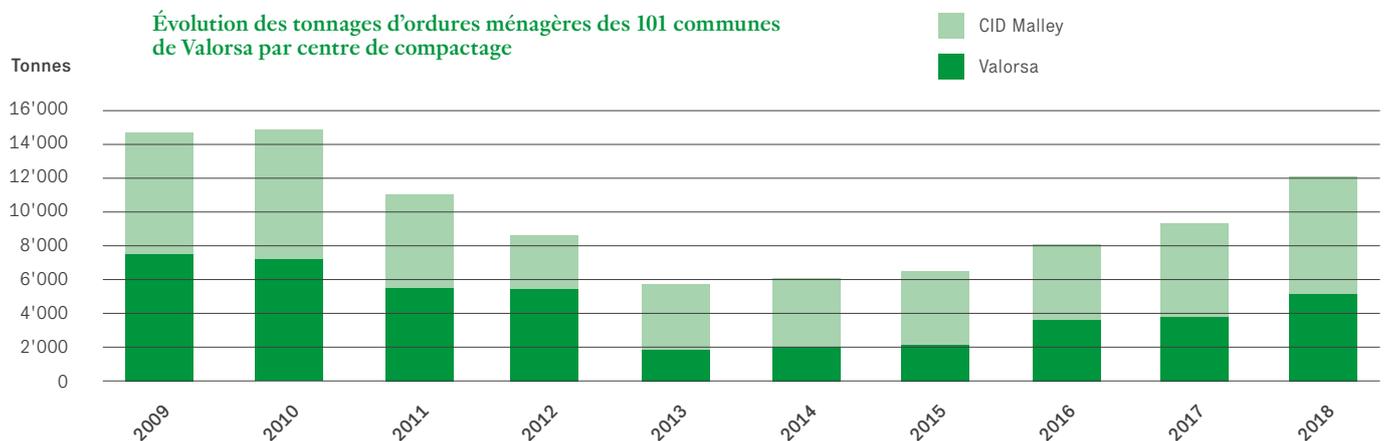
Après le Concept régional de taxe au sac, la Campagne cantonale de communication est le deuxième exemple de la volonté des périmètres à travailler ensemble. Il s'agit de choisir des thèmes de communication sur les déchets et de les traiter de Nyon à Gryon et de Vully-les-lacs à Lully-sur-Morges. En mutualisant les capacités financières, la population vaudoise a de meilleures chances de voir les messages publicitaires sur son parcours quotidien, entre maison, école, travail et loisirs. Une analyse de pénétration a été réalisée pour les 6 ans de la Campagne cantonale. Il s'agissait de mesurer si les slogans et messages étaient connus et s'ils avaient fait évoluer les gestes des habitants en faveur de l'environnement. Pour 2018, les choix thématiques se sont appuyés sur

les résultats de l'étude. Des repair-cafés ont été organisés, mais surtout, le quotidien Le Temps a consacré l'une de ces thématiques au gaspillage. Ses lecteurs faisaient implicitement partie des groupes de population que la Campagne souhaitait mieux sensibiliser à ce thème. Pour le périmètre de VALORSA, le gaspillage du papier ni lu, ni feuilleté, mais qui a parcouru de nombreux kilomètres à travers la Suisse ou l'Europe pour une durée de vie de quelques minutes, a été traité via une distribution à large échelle d'un autocollant « stop pub » pour les boîtes aux lettres. De nombreuses communes de VALORSA en ont commandé pour leurs habitants. Quant au thème de la surconsommation, il a été abordé via des spots et des encarts publicitaires. Un concours a permis aux grands-parents de réfléchir aux cadeaux immatériels qu'ils pourraient offrir à leurs proches. Une démarche innovante pour une génération née dans le monde électronique. Le Conseil d'administration de VALORSA a décidé de poursuivre cette collaboration Interpérimètres pour 3 ans.



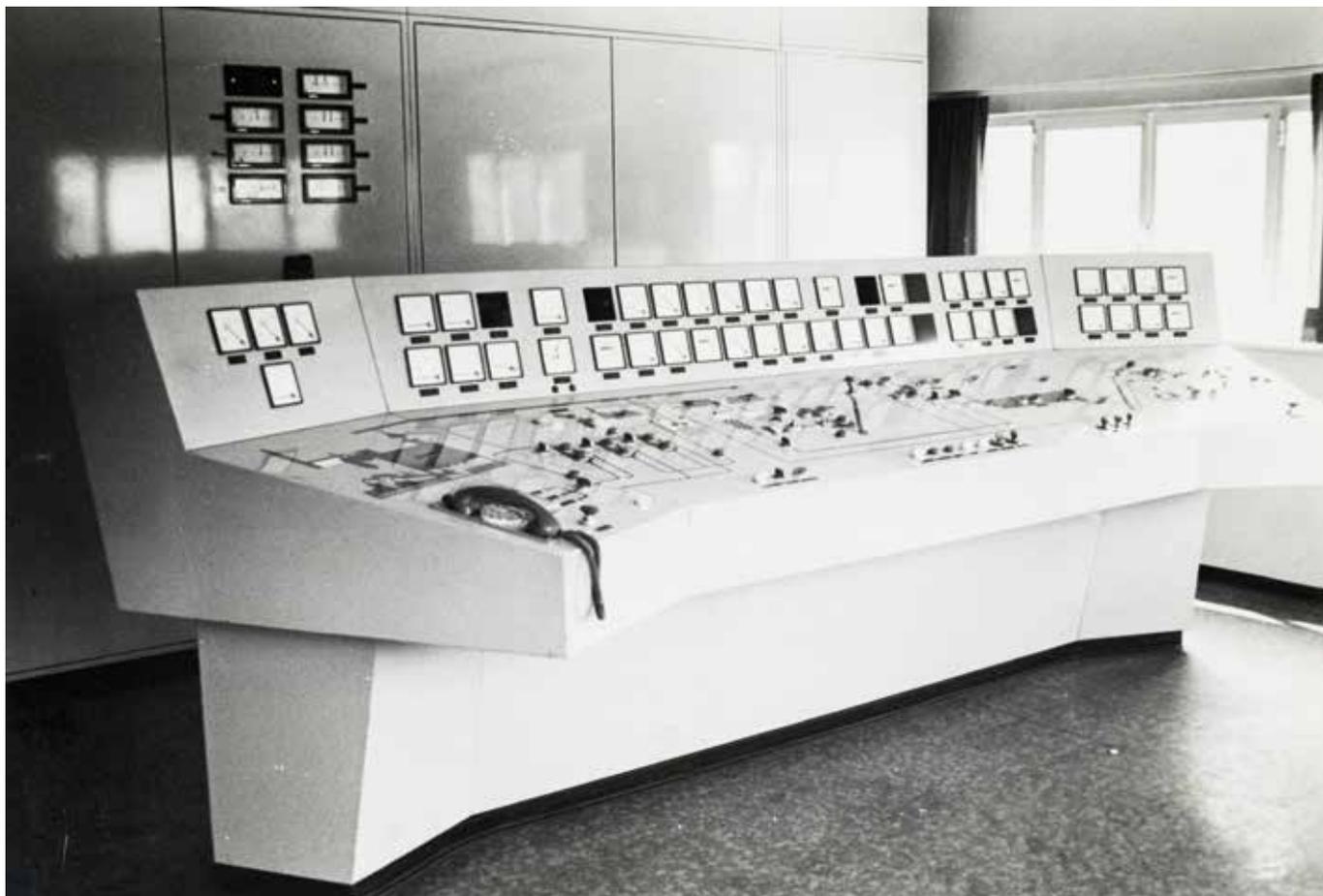
SERVICE DE CONSEIL POUR LES COMMUNES

En 2018, les Communes ont été nombreuses à faire appel à VALORSA, le plus souvent par téléphone. Que ce soit pour des questions techniques ou organisationnelles, les Communes ont obtenu des réponses rapides et précises sur la gestion des déchets. Comme lors de chaque évolution dans la gestion des déchets, Valorsa a le plaisir de transmettre les dernières informations par lettre circulaire et propose des outils de communication libres d'utilisation, prêts à être intégrés dans le journal communal ou sur le site Internet.



PERSONNEL

Les engagements chez VALORSA se sont toujours faits majoritairement via les services de l'ORP. La nouvelle loi sur la préférence indigène n'a donc pas bouleversé les pratiques. L'équipe de tri et de gestion des déchets a vu le départ de MM. Corbaz, Kopili et Schuttel. La complexité du traitement des déchets ne s'amenuisant pas, ils ont été remplacés par MM. Sébastien Villar et Stéphane Bulle. Le Conseil d'administration a décidé de nommer M. Cédric Nicolet, fondé de pouvoir, afin de marquer son engagement pour l'entreprise et ses responsabilités au niveau financier. Un nouvel organigramme a été mis en place dès septembre 2018.



1969: Complexité d'une usine de compostage



1969: Les ordures ménagères étaient broyées, puis transitaient une semaine dans le cylindre du biostabilisateur pour se transformer en compost.



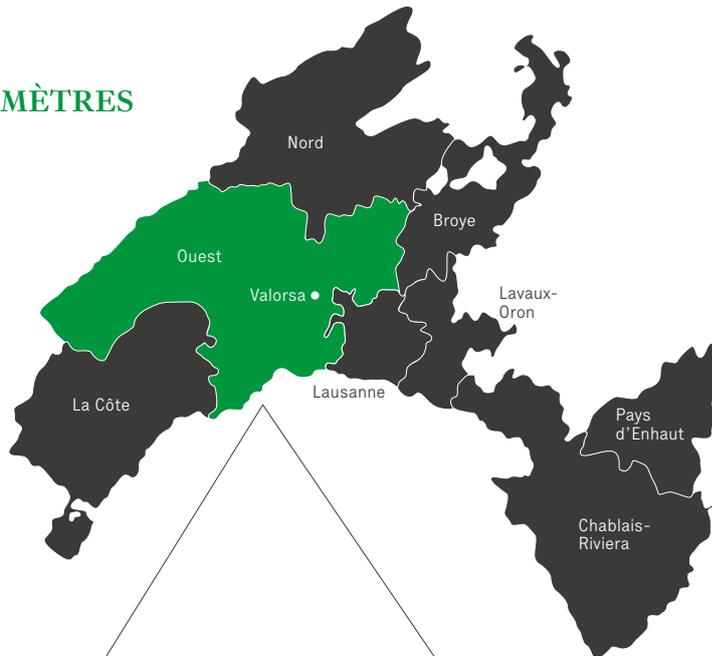
2007 : Un compacteur et ses bennes ont remplacé un four d'incinération.

Annexes

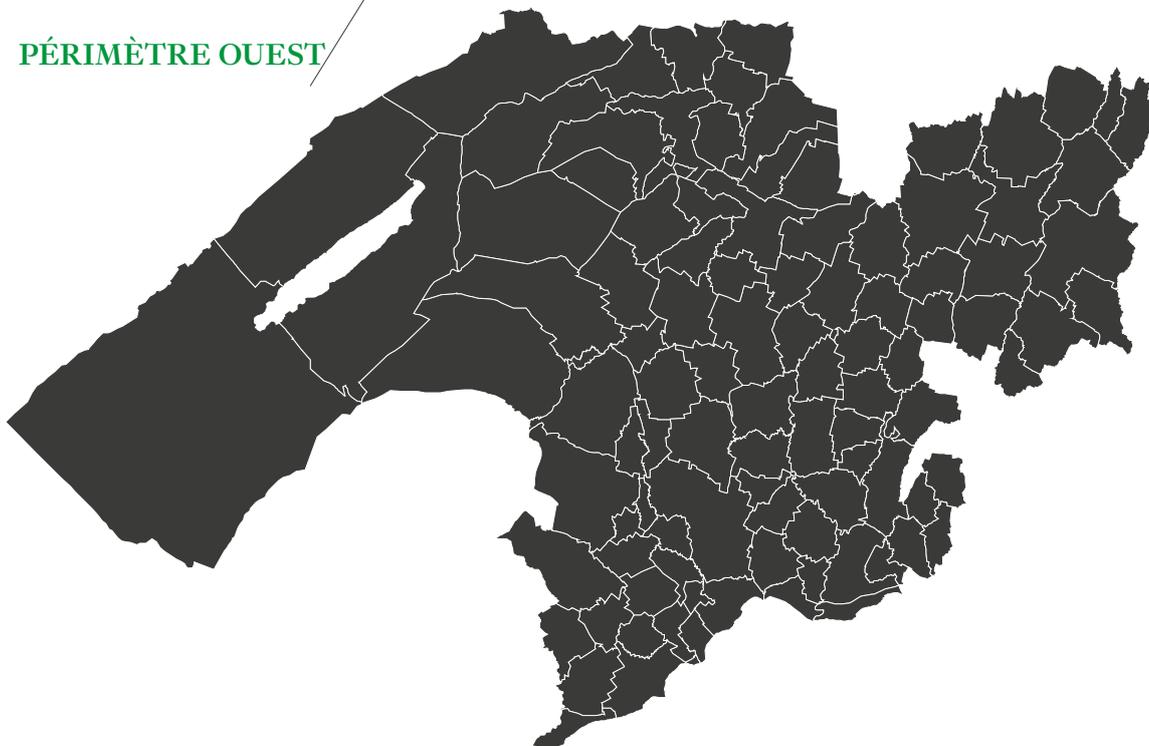
COMMUNES DU PÉRIMÈTRE OUEST

Le périmètre de gestion Ouest compte 101 Communes, toutes actionnaires de Valorsa SA.

CARTE DES PÉRIMÈTRES



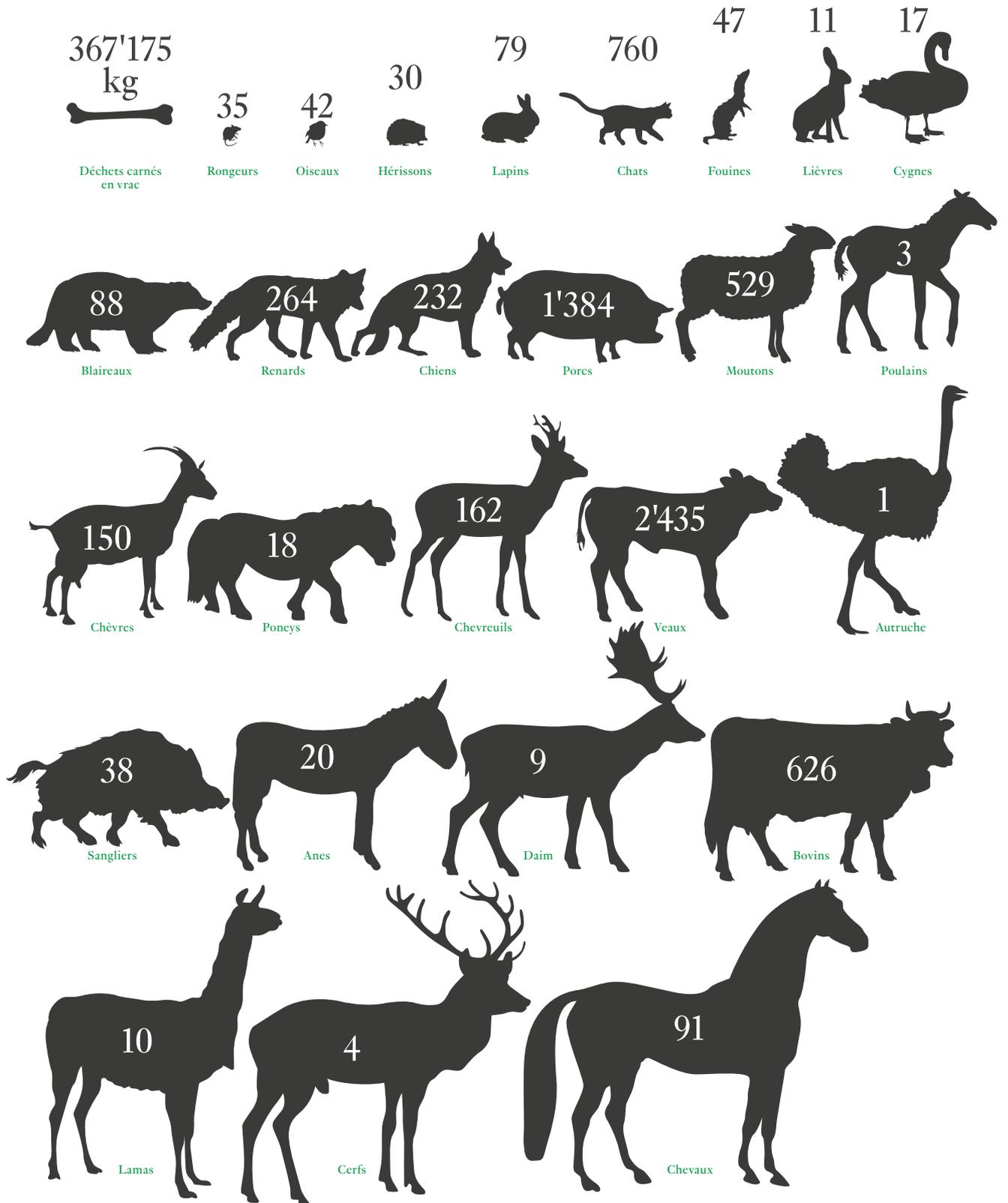
PÉRIMÈTRE OUEST



- Aclens
- Agiez
- Apples
- Arnex-sur-Orbe
- Assens
- Bercher
- Bettens
- Bioley-Orjulaz
- Bofflens
- Bottens
- Bournens
- Boussens
- Bremblens
- Bretigny-sur-Morrens
- Bretonnières
- Buchillon
- Bussigny
- Bussy-Chardonney
- Chavannes-le-Veyron
- Chavannes-près-Renens
- Cheseaux-sur-Lausanne
- Chevilly
- Chigny
- Clarmont
- Cossonay
- Cottens
- Crissier
- Croy
- Cuarnens
- Daillens
- Denens
- Denges
- Dizy
- Echallens
- Echandens
- Echichens
- Eclépens
- Ecublens
- Etoy
- Ferreyres
- Fey
- Gollion
- Goumoens
- Grancy
- Jouxens-Mézery
- Juriens
- La Chaux (Cossonay)
- La Praz
- La Sarraz
- L'Abbaye
- Lavigny
- Le Chenit
- Le Lieu
- L'Isle
- Lonay
- Lully
- Lussey-Villars
- Lussy-sur-Morges
- Mauraz
- Mex
- Moiry
- Montilliez
- Mont-la-Ville
- Montricher
- Morges
- Orny
- Oulens-sous-Echallens
- Pailly
- Pampigny
- Penthalaz
- Penthaz
- Penthéréaz
- Poliez-Pittet
- Pompaples
- Premier
- Préverenges
- Prilly
- Renens
- Reverolle
- Romainmôtier-Envy
- Romanel-sur-Lausanne
- Romanel-sur-Morges
- Rueyres
- Saint-Barthelemy
- Saint-Prex
- Saint-Sulpice
- Senarclens
- Sévery
- Sullens
- Tolochenaz
- Vallorbe
- Vaulion
- Vaux-sur-Morges
- Villars-le-Terroir
- Villars-Sainte-Croix
- Villars-sous-Yens
- Vuarrens
- Vufflens-la-Ville
- Vufflens-le-Château
- Vullierens
- Yens

ÉQUARRISSAGE

Nombre de pièces livrées en 2018.



TONNES TRAITÉES EN 2018

| Année | Ordures ménagères | Encombrants | DIB | Papier | Verre | Végétaux | Boues de STEP | OREA | Equarrissage | Total | Variation |
|-------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|------------|--------------|---------------|--------------|
| 2018 | 23'754 | 2'318 | 6'921 | 4'506 | 4'409 | 1'572 | 7'132 | 360 | 988 | 50'972 | + 321 |
| 2017 | 23'236 | 2'189 | 7'216 | 4'815 | 4'352 | 1'589 | 6'908 | 346 | 1'022 | 50'651 | - 991 |
| 2016 | 23'106 | 2'174 | 7'862 | 4'842 | 4'651 | 2'099 | 6'554 | 354 | 1'053 | 51'642 | 792 |
| 2015 | 22'745 | 2'047 | 8'056 | 4'881 | 4'789 | 1'839 | 6'139 | 354 | 1'108 | 50'850 | - 717 |
| 2014 | 22'308 | 1'880 | 8'190 | 4'782 | 5'258 | 2'529 | 6'257 | 363 | 1'157 | 51'567 | - 3'009 |
| 2013 | 23'349 | 2'013 | 10'124 | 4'943 | 5'363 | 2'527 | 5'867 | 390 | 1'223 | 54'576 | - 24'586 |
| 2012 | 39'418 | 2'391 | 17'786 | 5'278 | 5'214 | 2'477 | 6'117 | 481 | 1'317 | 79'162 | 1'166 |
| 2011 | 38'508 | 2'608 | 18'899 | 4'590 | 4'895 | 2'285 | 5'732 | 479 | 1'296 | 77'996 | 5'518 |
| 2010 | 37'627 | 2'607 | 15'110 | 4'476 | 4'733 | 1'946 | 5'577 | 402 | 1'329 | 72'478 | 1'194 |
| 2009 | 37'292 | 3'064 | 14'843 | 4'561 | 4'703 | 1'866 | 4'537 | 406 | 1'323 | 71'272 | 5'324 |
| 2008 | 36'815 | 3'522 | 14'245 | 4'426 | 4'392 | 2'153 | | 395 | 867 | 65'948 | 8'034 |
| 2007 | 37'688 | 4'599 | 4'554 | 4'361 | 4'477 | 1'839 | | 396 | 769 | 57'914 | 1'230 |
| 2006 | 38'014 | 4'786 | 3'853 | 4'116 | 4'353 | 1'161 | | 401 | 647 | 56'684 | 1'999 |
| 2005 | 37'066 | 4'596 | 2'663 | 4'133 | 4'681 | 1'196 | | 350 | 694 | 54'685 | 1'131 |
| 2004 | 36'470 | 4'911 | 4'597 | 4'075 | 2'112 | 1'050 | | 339 | 623 | 53'554 | - 1'936 |
| 2003 | 35'728 | 5'098 | 7'284 | 3'739 | 2'278 | 1'071 | | 292 | 670 | 55'490 | 592 |

Annales de Valorsa

Hier AIP – Association Intercommunale de Penthaz

19 Communes membres : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Denges, Echallens, Echandens, Ecublens, Jouxens-Mézery, Morges, Penthaz, Prévêrenges, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, La Sarraz, Vallorbe.

46 Communes abonnées, prise en charge de leurs ordures ménagères

CONTEXTE ET GESTION DES DÉCHETS

PROJETS, SOUTIEN ET COMMUNICATION

| | | |
|---------------------------------|---|--|
| 1969-1982 | <ol style="list-style-type: none"> Mise en fonction de l'usine de compostage d'ordures ménagères avec incinération des résidus Mise en fonction du Centre des déchets carnés – C.D.D.C. 2 fours et incinération sur place. Appartenant au Canton mais géré par l'AIP. Décantation et incinération des huiles usées | Fin en 1971 |
| 1972 | Compostage et incinération des boues d'épuration de l'AIE | |
| 1984 | | Projet d'un nouveau four d'incinération pour ordures ménagères. Bloqué par le Canton car souhait d'une étude à l'échelle cantonale. |
| 1989 | <i>Loi cantonale sur les déchets</i> -> délimitation de huit périmètres de gestion | |
| 1990 | Exportations vers la France stoppées (St-Etienne et Pontarlier). Recherche d'autres débouchés. | Rapport sur l'étude d'impact environnemental concernant le projet d'usine de traitement des ordures ménagères Penthaz II. 2 possibilités: Lausanne et Penthaz, mais pas de sens de construire deux usines à une si courte distance |
| 1996 | Association Intercommunale de Penthaz (AIP) devient -> VALORSA SA, 111 Communes actionnaires | |
| Aujourd'hui – Valorsa SA | | |
| 1997 | VALORSA devient un centre de tri et de gestion des déchets ainsi qu'une station de transfert Négociation pour les incinérables avec Teufthal, Sorval, Satom, Cheneviers Installation du tri du papier-carton | Arrêt du compostage, démontage du biostabilisateur |
| 1998 | | Collecte des statistiques sur les déchets pour le Canton 1 ^{er} classeur « VALORSA SA, une solution pour vos déchets », mandat à BIRD Création par STRID du Réseau- Ecoles, participation active de VALORSA, partage des compétences 1 ^{er} cours pour surveillant de déchetterie |
| 1999 | CDDC -> CCDA. Rachat du CDDC par Valorsa. Travaux de transformation avec un espace frigorifique. Le CCDA (Centre de collecte déchets animaux) regroupant 187 Communes | Arrêt du four CDDC |
| | | 1 ^{ers} Ecriteaux pour déchetterie, pictogrammes |
| 2000 | <i>Interdiction de la mise en décharge des OM.</i> La cour est pleine de déchets, il faut trouver des débouchés (Intervention du Conseiller d'Etat M. Mermoud) | |

| | | |
|------|--|--|
| 2001 | <i>Peuple vaudois dit oui à TRIDEL</i> | 1 ^{res} présences aux comptoirs (Cossonay, Echallens, La Vallée, Vallorbe) |
| | | Déchetterie mobile: essai positif à Prilly |
| | | Boues d'épuration: groupe de travail pour trouver des solutions |
| | | 1 ^{re} étude sur taxe au sac |
| | | Rencontre avec les Municipaux, 1 ^{er} forum |
| 2002 | <i>Taxe anticipée d'élimination du verre dès le 1^{er} janvier</i> | Gestion et rétribution de la rétrocession sur le verre |
| | | 1 ^{er} Coup de balai printanier Calendrier Hatrix et bande dessinée Fouzy Patout |
| 2003 | Rénovation de la partie administrative | 1 ^{er} « A,b,c, déchets » à disposition des Communes |
| | | Inscription au cadastre des sites pollués |
| 2004 | 1 ^{re} mise en balles pour l'usine genevoise des Cheneviers | Les cours pour les Municipaux ou les Responsables de voirie ou de déchetterie sont annualisés |
| | | Destruction du bassin de décantation en bordure de la Venoge et renaturalisation des berges Dégagement du pont sur la Venoge afin d'éviter les inondations |
| 2005 | Filière du sable de verre reprise par VALORSA à Penthaz suite à l'arrêt de Batigroup | Arrêt du sable de verre en 2007 |
| | Réaménagement de la partie sud du bâtiment principal. Agrandissement du couvert | |
| | Etudes logistiques rail-route pour TRIDEL avec Gedrel et Strid. Travail de coordination avec les transporteurs. | Rencontres décentralisées avec les Communes |
| | | Site internet www.valorsa.ch |
| 2006 | Mise à feu de l'usine Tridel SA. 44.13 % des actions appartenant à Valorsa | |
| | Investigation historique sur les activités du site => modification de l'inscription au cadastre des sites pollués. Le site ne nécessite ni surveillance ni assainissement. | |
| 2007 | Logistique de transfert rail-route: 55'000 tonnes de déchets mis sur le train et 5 gares de transfert | Campagne « Vos déchets prennent le train en route » |
| | | Fête des 10 ans de Valorsa pour le départ de Monsieur Richard (président) |
| | Mise en place d'un système de compactage des ordures Différents travaux de rénovation de l'ancienne usine pour se conformer aux normes SUVA | Baisse du capital-actions, libération du 20% en main des Communes Nouvelle convention (2 ^e) avec les Actionnaires |
| | | Partenariat avec www.infodechets.ch : rassembler facilement toutes les informations communales sur les déchets et création d'un calendrier |

| | | |
|-----------|---|--|
| 2008 | Mise en place de la collecte des Déchets Spéciaux des Ménages (DSM) | |
| | Fin des études sur les boues: « Filières d'élimination, Analyse multicritères » ; Mise en place de filière d'élimination des boues de STEP | « Analyse financière et énergétique » ; « Séchage autonome des boues. Etude de solutions ». |
| 2008 | | Campagne pour l'instauration d'une taxe de base par ménage 1 ^{ers} pas pour une taxation des déchets, 19 Communes ayant mis en place une taxe incitative |
| | <i>Interdiction d'épandre les boues de STEP</i> Gestion de la logistique des boues | Rencontre avec les STEP |
| | CCSPA: reprise des déchets carnés de Lausanne suite à la fermeture du centre de Malley | Réseau Ecole devient COSEDEC dont Valorsa est l'un des coopérateurs |
| 2009-2010 | | Campagne communication Verre |
| 2009 | | 1 ^{er} audit de déchetterie |
| 2010 | Rénovation complète du Centre d'équarrissage | Audit énergétique du bâtiment |
| | | Remise à jour de www.valorsa.ch |
| 2011 | | Portes ouvertes pour fêter les 15 ans Mise à disposition des gobelets réutilisables |
| 2012 | <i>Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes</i> | |
| 2013 | | Soutien à la mise en place de la taxation des déchets www.vaud-taxecausac.ch 81 Communes adhèrent au Concept Régional de Taxe au sac. Partenariat avec GEDREL et SADEC Gestion de la rétrocession sur la taxe au sac régionale |
| 2014 | Elargissement à 176 Communes, avec l'Est vaudois, du Concept Régional de Taxe au sac | 97 Communes de VALORSA se conforment au principe du pollueur-payeur |
| 2012-2015 | | Campagne cantonale responsables.ch issue du travail collaboratif des périmètres vaudois |
| 2015-2019 | Contrat avec SAIDDEF pour assurer le traitement des boues d'épuration en collaboration avec SADEC | Suite de la campagne cantonale responsables.ch dès 2016 |
| 2016 | Discussion avec les Communes-actionnaires Entretien du bâtiment Développement durable | Lignes de stratégie d'entreprise pour la prochaine législature Panneaux photovoltaïques en toiture |
| 2017 | Destruction de bâtiments obsolètes se trouvant sur le PAC Venoge Agrandissement de 50% de la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz (GPP) | |
| 2018 | Rénovation du centre d'équarrissage Retour des inondations de la cour | |



Valorsa SA
En Fleuret 1
1303 Penthaz

Tél. 021 862 71 63
Fax 021 862 76 96
info@valorsa.ch
www.valorsa.ch

Horaires Valorsa SA
Du lundi au vendredi
07h00 à 12h00
13h30 à 17h00

Horaires équarrissage
Du lundi au vendredi
07h30 à 12h00
13h30 à 17h00

Samedi
08h00 à 11h00

VALORSA
Une solution pour vos déchets!